



BULLETIN MUNICIPAL



GUÉMARS

Février 2019

Sommaire

Éditorial	3
Réalisations et projets	4 - 5
Voirie communale	6
Syndicat mixte du Niederwald	7
Les finances communales	8 - 9
Les finances - Service Assainissement	10 - 11
Cadre de vie, fleurissement et environnement	12 - 13 - 14
Activités de la brigade verte	14
Guémar au quotidien	15
4 ^{ème} Journée citoyenne	16 - 17 - 18
Les talents guémariens	19
Communication Culture et Patrimoine	20
Commémorations	21
Festivités de Noël	22 - 23
Concours financiers de la commune	24
Commission d'action sociale	25
Les Sapeurs-Pompiers III et Fecht	26 - 27
L'année en images	28 - 29
Les écoles	30 - 31

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Association des Parents d'Élèves « Les Roseaux »	32
Association de Loisirs Éducatifs et Culturels	33
Société de Musique Espérance	34
Cercle Saint Maximin	35
Association Sportive de Guémar	36
Association de Tennis de Guémar	37
Association pour la Restauration et la Conservation de la Canardière	38
Club de Country - Wild West Dancers	39
Amicale des Sapeurs-Pompiers	40
Amicale des Donneurs de Sang de Guémar-IIIhaeusern	41
Club des Retraités "Les Colchiques"	42 - 43
Amicale des Anciens Combattants	44
LACIM	45
Association Les Bretz'Ailes	46
Chorale Sainte Cécile	47
Conseil de Fabrique de la Paroisse de Guémar	48
Bibliothèque	49
Accueil Périscolaire	50 - 51
État civil 2018	52
Grands anniversaires (détachable)	53
Calendrier des manifestations 2019 (détachable)	54
Informations et adresses utiles (détachable)	55



Chères Guémariennes, chers Guémariens !

La construction du nouveau bâtiment d'accueil de la Canardière, l'achèvement de la réhabilitation du site du Ladhof avec la création du Jardin Gérard ROUSSEAU constituent sans doute les deux réalisations les plus visibles dans tout ce que la municipalité a entrepris au cours de l'année écoulée.

Certaines des pages de ce bulletin municipal évoquent naturellement d'autres investissements mais je voudrais rappeler ici que les dépenses d'une collectivité n'ont de sens que si elles améliorent la qualité de vie de chacune et de chacun de nos concitoyens.

Ce sont nos valeurs qui orientent nos choix et nous guident dans l'action. Les moments de convivialité que nous avons vécus ensemble font également la force et l'attractivité d'une petite cité comme la nôtre. L'intérêt porté à la création d'un lotissement par de futurs acquéreurs, semble confirmer que Guémar a plein d'atouts pour attirer de nouveaux habitants.

La Canardière, comme le jardin G. Rousseau, sont des lieux où toutes les générations peuvent se rencontrer, dialoguer ou se distraire au gré de chacun. Il en va de même pour notre accueillante bibliothèque, qui est un service public, gratuit, ouvert à tous.

Je souhaite que toutes ces « nouveautés » contribuent à renforcer encore cette belle cohésion sociale mise en évidence par les succès des Journées citoyennes ou du Patrimoine mais aussi par les bonnes affluences à notre emblématique Fête du Jambon ainsi qu'à notre Marché de Noël si authentique.

Notre cité doit certainement son attractivité à son remarquable cadre de vie et à son fleurissement. Mais n'oublions pas les acteurs de la vie communale, que sont les membres des associations et tous les bénévoles, qui tout au long de l'année organisent des événements. Ils créent ainsi du lien social et participent au dynamisme et au rayonnement de la commune.

À nouvel an, nouvel élan ! Je forme le vœu que tous ensemble, nous allions de l'avant pour réaliser des projets et construire l'avenir de Guémar.

Très cordialement,

Le Maire,
Umberto STAMILE

Travaux réalisés

Chantier de la Canardière

➤ Réaménagement

de la Canardière 891 670,91 €

Le chantier de la Canardière a été subventionné par la Région Grand Est à hauteur de 40 168 € et par le Conseil Départemental du Haut-Rhin pour 5 000 €.



Réaménagement paysager du site du Ladhof: 64 637,86 €
(Aménagement de la butte, pose de bacs en acier Corten, enlèvement des frênes malades, plantation de tilleuls, d'arbustes, d'une centaine de plantes médicinales, engazonnement, paillage en pouzzolane, pose de schiste....). Une réalisation du paysagiste Jean-Luc Spiegel.



Des travaux d'amélioration de la station d'épuration sont actuellement en cours.

Un nouveau poste de relevage a été créé et un dégrilleur automatique a été installé. L'automatisation de l'installation a également été améliorée.



Réfection du toit de l'école élémentaire et du gymnase: 128 663,59 €
Pour ce chantier, la Commune a bénéficié d'une subvention de l'Etat d'un montant de 26 289,62 €.

- Entretien divers et sécurité 119 878,20 €
- Réfection de la rue du presbytère 25 104,00 €
- Réfection de voirie (Route de Sélestat, Route d'Ilhausem, route de Bergheim) 22 860,00 €
- Remplacement d'un poteau d'incendie 4 890,72 €
- Réfection du marquage au sol 6 560,40 €
- Réfection du chemin « Zwischenbrunn weg » 27 564,00 €
- Remplacement des portes des sanitaires de la salle des fêtes 2 352,00 €
- Remplacement de la chaudière du presbytère et raccordement au gaz 9 207,00 €
- Remplacement des luminaires de la rue du Stade et de l'Impasse de l'Étang 20 036,40 €
- Installation de mains-courantes sur le parvis de l'église 1 303,68 €



Installation d'un panneau électronique d'informations 23 853,60 €



Projets

Une modification du Plan Local d'Urbanisme interviendra au cours de l'année 2019.

Les travaux d'aménagement du lotissement communal débuteront en 2019. Ce lotissement sera situé au nord de celui des Trois Châteaux. Il comprendra 30 lots.

En cas de promotion sportive de l'AS Guémar, un vestiaire provisoire, dans l'attente de la réalisation d'un nouveau bâtiment aux normes, sera mis en place.



La page agricole

La Commune alloue un budget de 25 000 € à l'Association foncière pour réaliser des travaux d'entretien des chemins ruraux. Plusieurs chantiers ont été réalisés en collaboration avec le Syndicat de la Fecht.

Par ailleurs, les arbres fruitiers du verger communal, chemin de la Canardière, ont été taillés lors de la journée citoyenne.

Travaux réalisés :

Zwischen Brunn Weg (700 m) : pose d'enrobé par la Société Eurovia



Erster Brunn Wasser (derrière la Canardière) : pose de 3 buses et aménagement des abords pour permettre le franchissement du ruisseau.



Avec le Syndicat de la Fecht également : protection de la berge de la digue en aval du pont de la Canardière.

Rohlgraben : curage du fossé pour un meilleur écoulement des eaux en cas de fortes précipitations.



Guémar-Illhaeusern avec le Syndicat de la Fecht : renforcement de la digue nord fragilisée suite aux inondations du printemps.

Syndicat Mixte de Recyclage Agricole (SMRA 68)

Avec une équipe expérimentée et compétente de 7 personnes, c'est un établissement Public Administratif regroupant :

- Le Département du Haut-Rhin,
- Les collectivités adhérentes, ayant compétence en assainissement, traitement des déchets ménagers ou unités énergétiques avec résidus épandables en agriculture, au nombre de 26.
- 4 conseillers départementaux et 35 délégués des collectivités siègent au comité syndical.
- Autres associés : L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Chambre d'Agriculture et les services de la préfecture.

Objectifs : préserver la qualité des patrimoines sols et eau dans le Haut-Rhin, assurer une vigilance permanente sur la valorisation agricole de matières fertilisantes d'origine résiduaire urbaines et industrielles.

La station de Guémar produit des boues liquides qui sont stockées puis épanchées sur certaines parcelles par un agriculteur.

Denis BRICKERT - Adjoint au maire



INTERCOMMUNALITÉ

Syndicat mixte du Niederwald

Eau potable

En partie les réseaux de distribution de l'eau potable datent encore des années 50. La longueur des réseaux de distribution pour Guémar et Illhaeusern est de 21 312 m et il reste à renouveler 6 967 m de réseau, dont 4 945 pour Guémar. Leur remplacement se fait par secteur tous les ans et régulièrement sur les deux communes.

Les travaux de rénovation de la distribution de l'eau sont le premier objectif de la partie distribution du Syndicat du Niederwald.

Le prix de l'eau est fixé par le Comité du Syndicat afin de pouvoir investir tous les ans.

Vous avez pu constater que des chantiers sont entrepris chaque année. En 2018, nous avons renouvelé le réseau de la rue du Presbytère à Guémar, un préalable aux travaux de gaz et de voirie réalisés, ainsi que le réseau présent entre le pont de l'Ill et la rue de Collonges au Mont d'Or à Illhaeusern.

Nous avons également procédé au renouvellement des conduites de vidanges intérieures et extérieures du château d'eau. Le garde-corps de la coursive ainsi que l'échelle de la cuve du château d'eau ont également été remplacés. L'ensemble des travaux réalisés en 2018 a représenté une dépense de 90 606 € H.T.

De plus, le 11 avril, profitant de la vidange et du nettoyage de la cuve, le SDIS a réalisé un exercice de sauvetage d'un blessé à l'intérieur du château d'eau avec une descente en rappel à partir de la plateforme extérieure.

Pour 2019, nous avons en projet le renouvellement du réseau de distribution à Guémar, route de Ribeauvillé, après la voie SNCF.



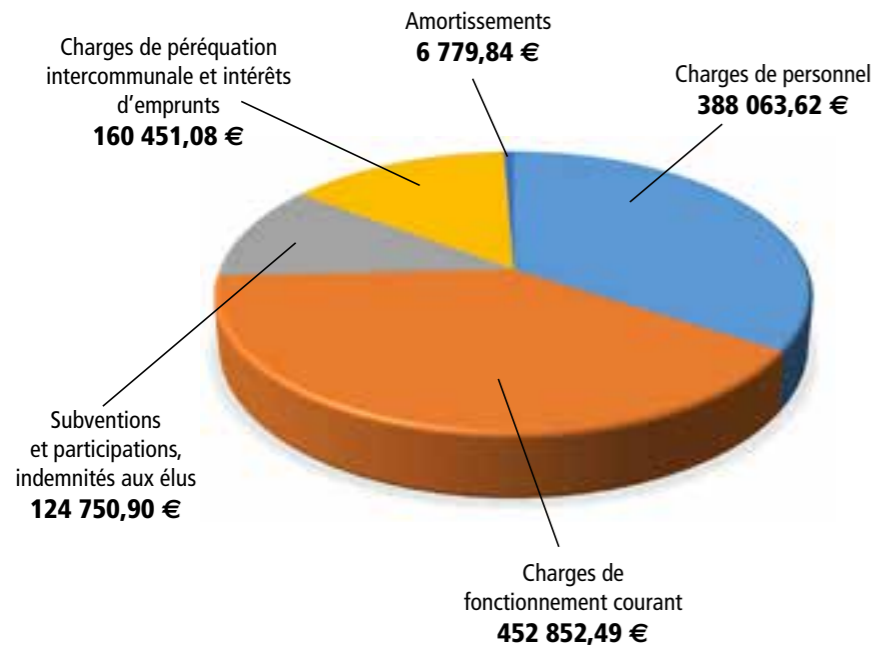
Nous avons la chance de disposer d'eau malgré la sécheresse qui touche beaucoup de nos régions. Sachons la respecter.

Théo BURGET
Président du NIEDERWALD

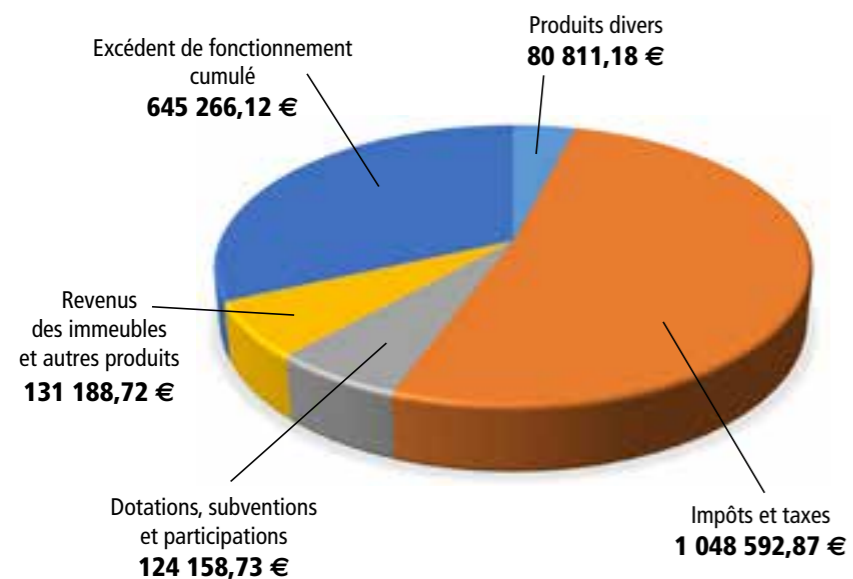
André SCHNEIDER
Vice-Président



Dépenses de fonctionnement 1 132 897,93 €



Recettes de fonctionnement 2 030 017,62 €



Les dépenses de fonctionnement progressent de 41 211,51 €, soit une hausse de 3,77 % par rapport à 2017.

- Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation :
- des charges de péréquation, prélevées par l'État, (+ 4 704 €),
 - de nouvelles charges liées au transfert de compétences à la ComCom, telles que l'instruction des dossiers d'urbanisme (+ 9 626 €),
 - des dépenses d'entretien réalisées en cours d'année
 - des frais de personnel.

Le graphique illustre la répartition de différentes dépenses à savoir :

- le prélèvement direct par l'État d'un montant total de 135 245,00 € pour alimenter des fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales :
- les charges de fonctionnement courant pour un montant de 452 852,49 € (soit 39,97 % des dépenses totales). Pour l'essentiel, ces dépenses sont liées à la gestion des bâtiments communaux (chauffage, eau, électricité, réparations), à la réfection de la voirie et des chemins communaux (95 784,63 €) ainsi qu'à l'organisation des fêtes et cérémonies telles que la journée citoyenne, les inaugurations de la Canardière, de la bibliothèque, du site du Ladhof, et les commémorations, soit un total de 31 045,85 €.
- l'ensemble des charges de personnel (388 063,62 €) qui constitue le deuxième poste le plus important. Leur part représente 34,25 % des dépenses de fonctionnement. La hausse de 5,56 % est due notamment au remplacement d'un agent en congés maternité.
- les « subventions et participations diverses » pour un montant de 124 750,90 € (soit 11,01 % des dépenses totales). La somme de 28 772,26 € a notamment été versée à diverses associations. En outre, une participation de 24 997 € a été attribuée au SDIS. Les indemnités des élus représentent 58 814,12 €.
- le remboursement des intérêts, qui représente 19 694,67 € pour l'exercice. Pour mémoire, la Commune a souscrit deux emprunts, l'un en 2016 pour l'acquisition de terrains et l'autre en 2017 pour la rénovation de la Canardière.

L'ensemble des charges supplémentaires ont été assumées par la Commune sans augmentation des impôts locaux en 2018.

Les recettes de fonctionnement sont en hausse (+ 293 065,08 €) en raison notamment du cumul des excédents, qui représente 645 266,12 €.

- Les recettes de la Commune se décomposent comme suit :
- les « produits divers » qui regroupent notamment les produits issus des ventes de bois en augmentation (soit 22 663,19 € contre 8 302,50 € en 2017) ainsi que ceux, stables, de la chasse et de la pêche (22 123,97 €).
 - les produits des impôts et taxes, qui sont principalement répartis entre les taxes foncières et d'habitation (315 283 €) et les attributions de compensations en provenance de la Communauté de Communes (621 385 €). Ces attributions remplacent le produit issu des taxes liées aux activités professionnelles ainsi que le produit de l'ancien Syndicat du Muehlbach.
 - les dotations et participations d'un montant de 124 158,73 € perçues par la Commune, se répartissant essentiellement entre diverses dotations et compensations de l'État (99 608 €, soit une baisse de 8 683,52 €) et le remboursement des assurances (15 634,46 €).
 - le produit des loyers. La Commune étant propriétaire de différents immeubles, le produit des loyers et des charges refacturées s'élèvent à 114 202,63 €. La location des salles a généré 9 932,67 € de revenus.

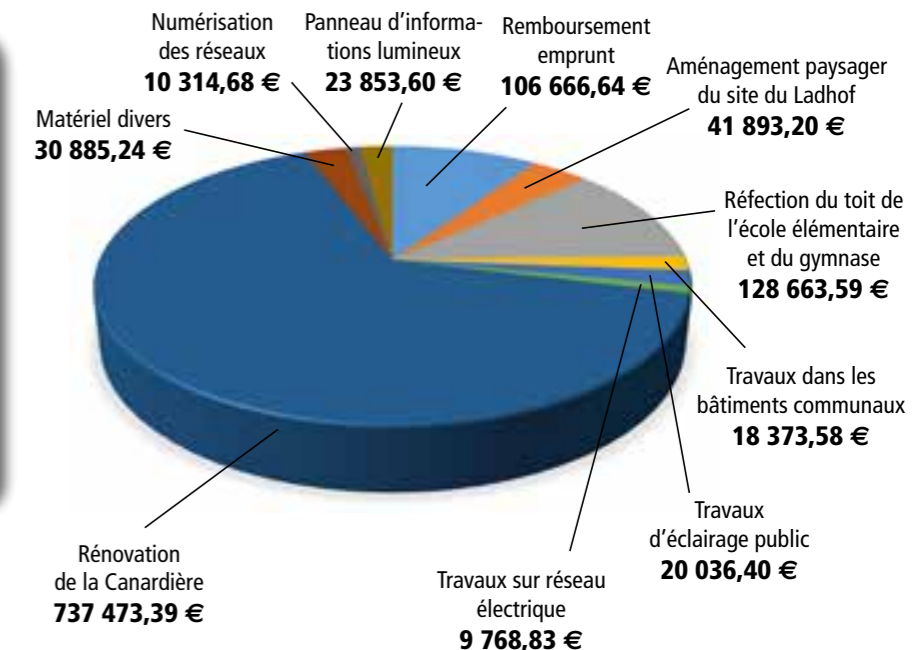
La Commune a investi dans les opérations précisées dans le graphique ci-contre dont les plus significatives concernent :

- Les travaux de rénovation de la Canardière pour un montant de 737 473,39 €. Elles constituent la part la plus importante de ces dépenses. Un emprunt avait été souscrit en 2017 pour subvenir à ces dépenses.
- Le remplacement du toit de l'école élémentaire et du gymnase pour un montant de 128 663,59 €.
- L'acquisition du panneau d'informations lumineux pour un montant de 23 853,60 €.
- Le remboursement du capital des emprunts soit 106 666,64 €.

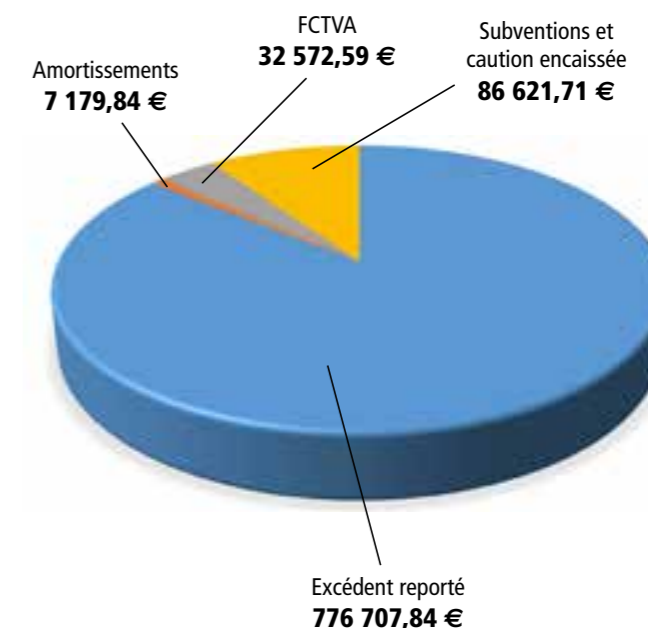
Ces recettes sont issues essentiellement de l'excédent reporté 776 707,84 €.

Des subventions ont été attribuées par l'État (26 289,62 €) et la Région (40 168,00 €) pour parfaire le financement de la Canardière ainsi que les travaux à l'école élémentaire.

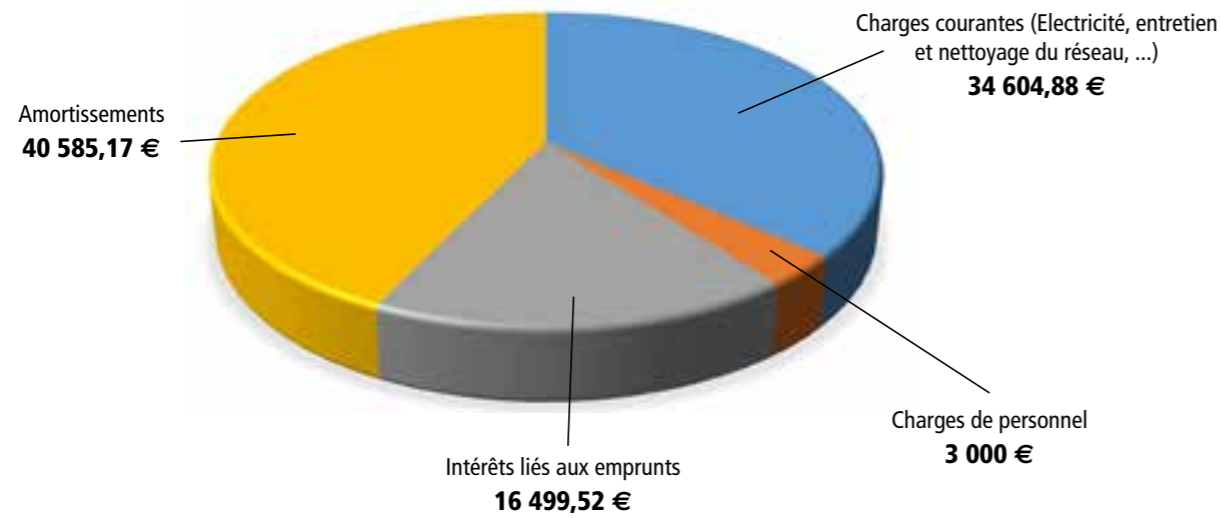
Dépenses d'investissement 1 127 929,15 €



Recettes d'investissement 903 081,98 €

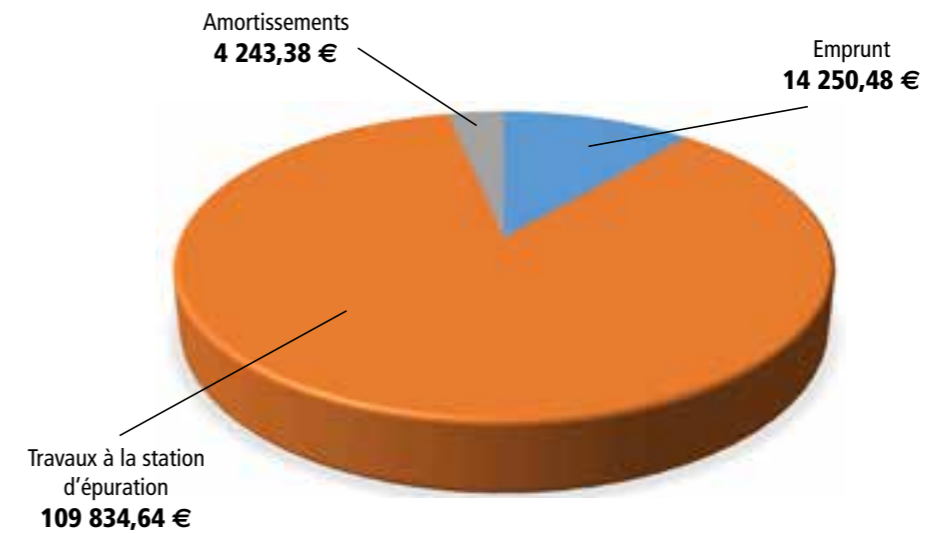


Dépenses de fonctionnement 94 689,57 €



Les charges courantes du service assainissement (34 604,88 €) intègrent les dépenses liées au fonctionnement des installations, dont la station d'épuration ainsi que les frais d'électricité et les frais d'analyses et d'évacuation des boues de la station. Au titre de l'entretien du réseau, le service assainissement a dépensé 8 715,60 € notamment pour le curage des réseaux.

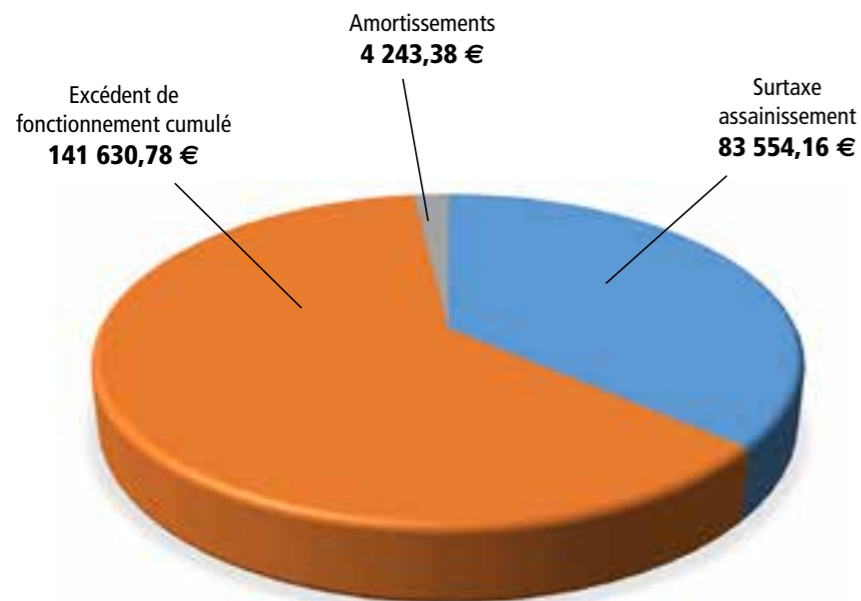
Dépenses d'investissement 128 328,50 €



En 2018, la Commune a réalisé une extension de réseau dans la rue Marcel Fels pour 4 701,60 €.

Des travaux d'amélioration du fonctionnement de la station d'épuration sont en cours. En 2018, 105 133,04 € ont été affectés à ces travaux.

Recettes de fonctionnement 229 428,32 €



Taxes d'assainissement: 83 554,16 €

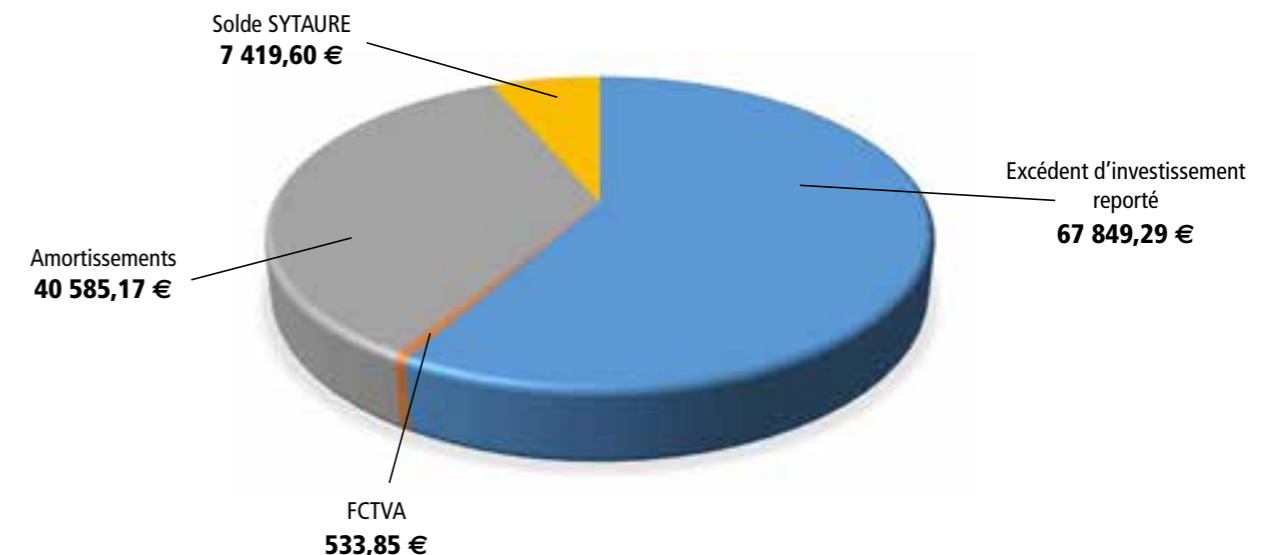
Le service Assainissement possède des recettes propres liées aux taxes d'assainissement.

Pour assurer le financement des équipements d'assainissement collectif, deux taxes communales coexistent :

- La redevance d'assainissement est basée sur les consommations d'eau potable. Pour l'année 2018, elle a été fixée à 1,64 € / m³ par le Conseil Municipal. Ce montant n'a pas été revalorisé depuis 2013.

- En outre, la participation au financement de l'assainissement collectif est instaurée dans la Commune. Cette taxe est exigée lors de la création de nouveaux logements raccordés au réseau public d'assainissement. Elle est fixée à 2 000 € par nouveau logement raccordé et est dégressive selon le nombre de logements créés par bâtiment.

Recettes d'investissement 116 387,91 €



Thomas SCHUÉ - Secrétaire général

Tout au long de l'année, Hervé Platz, Jean-Francis Ruef et Sophie Umbdenstock effectuent un travail remarquable sur le terrain pour entretenir les espaces verts, les bâtiments communaux, la voirie et maintenir un fleurissement de grande qualité, domaine de prédilection de Sophie.

Concours Maisons fleuries

Le vendredi 17 août 2018, les 17 membres du jury, répartis en 4 groupes, ont sillonné les rues du village pour évaluer le fleurissement.

Quatre critères de notation ont été retenus pour apprécier la qualité des diverses réalisations :

- L'originalité, l'harmonie des couleurs et des volumes, la diversité des espèces, l'entretien des fleurs et des abords de la maison.

De nombreux habitants ont fourni des efforts remarquables malgré un été caniculaire. L'investissement en temps et en argent que cela représente, justifie pleinement les récompenses décernées par le jury.

Le fait que notre commune soit attractive et accueillante découle également de la volonté de mettre de la couleur dans les jardins, aux fenêtres et aux balcons.

Merci à tous les habitants qui contribuent à la beauté de notre cité par le fleurissement et l'entretien des abords, y compris ceux qui ne font pas partie des lauréats en 2018.

Pour 2019, tout est encore possible !

Claudine MESSA
Adjointe au Maire



LA LISTE DES LAURÉATS MAISONS FLEURIES 2018

GROUPE 1 :

1^{er} prix : ESCRIBANO Joséfa et Jean
2^{ème} prix : HAAS Claire et Camille
3^{ème} prix : LOUIS Karin et BLATZ Eric
Encouragements : THIBAUT Huguette et Raymond

GROUPE 2

1^{er} prix : SINGH Krystyna et Dahna
2^{ème} prix : GROLLEMUND Serge
3^{ème} prix : BUECHER Ersilia
Encouragements :
KOEBERLE Christiane et Fernand

GROUPE 3

1^{er} prix : ENGEL Sandra et Yves
2^{ème} prix : SENCIER Marie-Paule et Jacky
3^{ème} prix : WENDLING Marie-Thérèse et Gérard
Encouragements :
SANCHES Edwige et Lionel

GROUPE 4

1^{er} prix : SPIESSER Chantal
2^{ème} prix : RISCH Béatrice et Patrick
3^{ème} prix : KOLTES Mireille et Claude
Encouragements : GAUDISSARD Nicole et Eugène

COUP de CŒUR du JURY : ENGEL Sandra et Yves



Opération « rempotage » aux ateliers municipaux: samedi 4 mai 2019

Pour encourager les habitants à fleurir leur maison, la Commune organisera à nouveau une demi-journée de rempotage aux ateliers municipaux, le samedi 4 mai 2019 de 8 h à 12 h.

Atelier de bricolage

L'équipe féminine « Déco » suivie par Claudine, composée de Marie-Paule, Ersilia, Marie-Claire, Maria et Corinne s'investit tout au long de l'année pour créer de nouveaux décors qui agrémentent la Commune au printemps et en hiver.

Aménagement et entretien des espaces verts

Pendant la journée citoyenne, différents travaux d'aménagement avec des plantations ont été réalisés dans les parterres, route de Sélestat, à la Gare, derrière la maison des associations sans oublier le nettoyage régulier des allées du cimetière par une équipe de volontaires sous la conduite de Liliane.



BRIGADE VERTE

Syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux du Haut-Rhin: protection et conservation de l'environnement en milieu rural.

Les brigades vertes sont nos gardes champêtres. Leurs patrouilles régulières en binômes, de jour comme de nuit nous garantissent une certaine sécurité et tranquillité.

Leurs missions de prévention, d'accompagnement et de répression sont variées: constats d'atteintes à la tranquillité ou de divagation de chiens, recherches relatifs aux dépôts d'ordures ou de gravats, interventions pour stationnements abusifs de véhicules, surveillance des pistes cyclables et des cours d'eau, détection d'actes d'incivilité ou de vandalisme.

Leur véhicule identifié « brigades vertes » sillonne ainsi notre commune et notre ban pour la quatrième année déjà. Un rapport mensuel nous est fourni pour nous permettre d'évaluer leur efficacité.

Ils représentent « la loi », cela figure sur leur uniforme. À ce titre, leurs interventions sont prises au sérieux par les contrevenants. En marge de leurs missions, ils sont présents à la journée citoyenne où ils gèrent un chantier avec les enfants. Leur participation est très appréciée.

Philippe BAROTTE et Pierre MULLER ont à nouveau activement participé à la journée citoyenne.



A mon signal, salto arrière !

Rappel de quelques règles de civilité

Stationnement: Article R417-10

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

Quelques points spécifiques:

Sont considérés comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule:

- Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.
- Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des transports publics de voyageurs.
- Devant les entrées carrossables des immeubles riverains.
- Sur les bandes d'arrêts d'urgence, sauf en cas de nécessité absolue.

Tout arrêt ou stationnement gênant cité par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Les animaux de compagnie

Qu'ils soient de compagnie, de garde ou de chasse, les chiens ne doivent pas divaguer, ni sortir des propriétés au passage des véhicules, cyclistes ou piétons.

De plus en plus, nous sommes confrontés aux problèmes de chiens qui divagent, causant parfois des dégâts. La Commune a signé une convention avec la SPA qui est autorisée à récupérer les animaux divagants, pour les déposer en fourrière.

CHIENS EN LAISSE: ce que dit la loi

La Loi N° 83.629 du 12 juillet 1983 dispose que, dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse. Le texte est donc clair et précis: vous ne pouvez pas laisser votre chien circuler sans laisse dans un parc, dans la rue ou dans n'importe quel autre espace public sous peine d'être sanctionné(e). Et ce, même si votre chien est inoffensif. Il doit être tenu en laisse et ne pas souiller les trottoirs, jardins et pelouses.



En application de l'article 211-5 du code rural et de l'arrêté municipal n° 22/2016, les chiens de première et deuxième catégorie « chien de garde et de défense » doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure:

- sur la voie publique,
- dans les parties communes des immeubles collectifs où ils ne peuvent stationner,
- dans les lieux publics,
- dans les locaux ouverts au public.

Le permis de détention est obligatoire pour les chiens de catégorie 1 et 2.

Un maire est habilité à un double titre pour mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux: au titre de son pouvoir de police générale qu'il détient en vertu de l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui l'habilite à intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, et au titre des pouvoirs de police spéciale que lui attribue le Code rural. À Guémar, il est notamment demandé à la Brigade Verte de faire respecter cette réglementation.

Le brûlage des végétaux

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épiluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

Dégradation de l'espace public

Candélabres brisés, tags sur les façades, vols, piétinement des fleurs, dégradation des aires de jeux ou de tout espace public, sont préjudiciables à la Commune mais aussi aux habitants. Une plainte est systématiquement déposée à la Gendarmerie par la Mairie afin que les auteurs identifiés de ces dégradations, détériorations ou destructions soient punis et paient pour leurs actes.



Entretien des trottoirs

Pour un village propre, les services communaux assurent l'entretien des rues de la commune. Ils assurent également le déneigement et le salage en hiver.

Chaque habitant doit également veiller au maintien de la propreté devant son habitation. Il appartient à chacun de balayer les feuilles mortes et autres débris, de désherber, de déneiger ou de saler le trottoir en cas de neige ou de verglas, sur toute la longueur de son habitation.

Propreté

La protection de l'environnement et du cadre de vie en général impose une conduite respectueuse:

- ne rien jeter à terre et notamment les mégots
- ramasser les déjections canines
- signaler tout dépôt sauvage en Mairie.

Boîte aux lettres:

ce que dit la législation française

Tout logement construit après 1979 est dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée.

Afin de faciliter la distribution du courrier, elle doit comporter un porte-étiquette sur lequel le nom ou les noms des occupants sont inscrits pour permettre d'identifier sans erreur son destinataire. Le numéro de votre habitation doit également être lisible.



Le recensement militaire est obligatoire

Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. La Mairie leur remettra une attestation de recensement, qu'il faudra impérativement conserver. En effet, cette attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront leur inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Ligue contre le cancer:

Quête 2018

Les quêteurs et quêteuses qui se sont investies pour collecter les fonds ont récolté la somme de 6680 €.

La Ligue Contre le Cancer du Haut-Rhin a pour mission de lutter contre le cancer par le financement de la recherche, de l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches, l'information et la prévention.

Merci à tous les généreux donateurs qui soutiennent La Ligue contre le cancer dans le Haut-Rhin.



4^{ÈME} JOURNÉE CITOYENNE



Tous ensemble !

Tout a été dit sur cette merveilleuse journée organisée pour la quatrième année consécutive par la Commune, le samedi 14 avril. Elle a mobilisé 263 habitants de 4 à 85 ans répartis sur 27 chantiers d'intérêt communal. Une vingtaine d'enfants de 4 à 11 ans a été accueillie dans différents ateliers ludiques parfaitement bien encadrés. Laura HAAG a fait de superbes photos qui valent mieux qu'un long discours pour traduire l'ambiance de cette journée citoyenne. Merci à tous les habitants, bénévoles, qui se sont mobilisés pour préserver et embellir leur cadre de vie.

Prochains rendez-vous :

Mercredi 27 février à 18h30: Projection de la vidéo (version longue) de Joffrey Umbdenstock et propositions de chantiers pour la 5^{ÈME} journée citoyenne, le Samedi 27 avril 2019.

Michèle Koeberlé



T'es sûr qu'il en reste assez ?



Où sont passés les gants des apprentis ?



On est aussi là pour rigoler !



Marie-Lou-Hisse



2 générations, 22 sourires



Tout sourire, tout soleil !



La tête dans les nuages



Allumeeez le feu...



Un casting de rêve



Face à face !



Vas-y-Léon !



Le plus dur c'est de démarrer



La grande traversée

4^{ÈME} JOURNÉE CITOYENNE



Carré d'as !



C'est qui le maillot jaune ?



Maxi jambon !



C'est du propre !



Bon vol !



Je crois qu'ils ont faim...



Le "coeur" des enfants

Merci aux entreprises qui ont sponsorisé la Journée Citoyenne.



LES TALENTS GUÉMARIENS

Tous les deux ans, depuis 20 ans, nos artistes guémariens ont pris pour habitude de se retrouver pour nous présenter leurs nouvelles œuvres. Les 21 et 22 avril ont été choisis cette année pour cette 11^{ÈME} édition.

De la peinture au pliage de papier, des travaux d'aiguille à la vannerie, du chantournage à la marqueterie, toutes les expressions artistiques étaient présentées. Même notre vaillant poète, Daniel, comme à son habitude nous a gratifiés d'un poème dithyrambique pour la défense de la langue française.

La prochaine exposition se tiendra au printemps 2020. Un appel est lancé dès à présent aux talents qui souhaitent ne pas rester cachés.

Jean-Marie KROPP
Adjoint



2018 aura été une année exceptionnelle pour notre commission, animée avec conviction et dynamisme par une Michèle KOEBERLE jamais avare de son temps.

Le calendrier 2019, redimensionné et toujours illustré par quelques-unes des plus belles images de nos photographes Sébastien, Bernard, Guy et Laura, témoigne d'ailleurs de la richesse événementielle de la vie de notre village. C'est aussi l'un des objectifs du Canard guémarien comme du Bulletin municipal qui vient de vous être distribué.

Le premier, trimestriel, vous permet, à une époque où beaucoup d'entre-nous ont perdu l'habitude de lire la presse quotidienne régionale, d'être informés des événements locaux, au même titre d'ailleurs que le site Internet de la mairie (www.ville-guemar.fr) sans oublier le nouveau panneau électronique de la route de Sélestat...

Quant au second, il reste un vecteur de communication privilégié pour toutes nos associations et, bien entendu, pour notre municipalité. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations. Tous ces outils sont aussi les vôtres !

Des inaugurations et un prix régional

Cette année encore, le patrimoine guémarien a été mis à l'honneur à plusieurs reprises.

Ce fut d'abord, le 14 juillet, l'inauguration du nouveau bâtiment d'accueil de la Canardière, site emblématique de notre village et de son riche passé. Répondant aux normes contemporaines, le nouvel édifice, dans son reposant écrin de verdure, pérennise aussi la mémoire des fondateurs de l'Association pour la Restauration et la Conservation de la Canardière (ARCC) qui, dès 1967, sous l'impulsion de Max KOEBERLE, avaient pressenti l'intérêt patrimonial et le potentiel touristique exceptionnel d'un étang qui fit jadis les beaux jours des Seigneurs de Ribeaupierre.



L'ancienne résidence de chasse de ces derniers, l'actuelle Maison des Associations, abrite désormais notre nouvelle bibliothèque. Ce fut une belle journée que ce 17 novembre au cours duquel les animatrices Maryline, Laurence, Cindy et Michèle ont pu accueillir de nombreux enfants pour un concours de dessin à partir d'une lecture initiale. Vers 17 heures, Monsieur le maire, accompagné d'élus

de la Communauté de communes et de Monsieur Pierre Bihl, vice-président du Conseil départemental s'est fait un plaisir de couper le ruban qui, officiellement, symbolisait l'ouverture au public de ce nouveau lieu de culture guémarien.



C'est quelques semaines plus tôt, le 15 septembre, que s'était déroulée la deuxième séquence « inauguration » de l'année 2018. Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, agrémentées par les prestations de haut vol de Guy Ferber à l'orgue Callinet de l'église St Léger, de Marie-Madeleine Sigward à la harpe celtique et du groupe de musique de la Renaissance Königs Art, il s'agissait cette fois de marquer la fin des travaux de réhabilitation du site du Ladhof, l'ancien port fluvial médiéval de Guémar. La tour et les remparts ont désormais retrouvé une nouvelle jeunesse, respectueuse en



tout point des critères architecturaux de l'époque.

L'aménagement paysager a été particulièrement soigné afin de faire de cet espace un havre de tranquillité particulièrement accueillant aux familles et aux touristes. Reste à souhaiter que cet endroit magnifique, baptisé Jardin Gérard ROUSSEAU en souvenir de celui dont le travail acharné et la compétence ont été unanimement reconnus, sera préservé de tout vandalisme, pour le plus grand bonheur des visiteurs comme des générations futures.



Source DNA

C'est avec plaisir et une grande fierté que nous avons appris, le 6 décembre dernier, que ce travail de restauration et de mise en valeur, a été récompensé d'un Laurier des collectivités locales 2018, dans le cadre du concours organisé par les journaux les DNA et l'Alsace. Dans la catégorie « Patrimoine et Préservation », 23 communes d'Alsace avaient envoyé un dossier. Le 6 décembre, Guémar a été récompensé pour la restauration du magnifique site du Ladhof. Le « Trophée des Maires », a été remis à notre maire, Umberto STAMILE, accompagné de l'adjointe qui a élaboré le dossier, Michèle KOEBERLE, aux Tanzmatten de Sélestat, au cours d'une cérémonie.

Jacky MEYER
Membre de la Commission

Le 8 Mai 2018

Une très belle cérémonie s'est déroulée devant notre monument aux morts avec ses participants coutumiers, harmonie, cercle, pompiers, anciens combattants ainsi qu'une délégation de l'Armée Américaine composée du Capitaine Monica Stoy, son époux et deux vétérans de la seconde guerre.

Des textes ont été lus par des enfants. Un moment émouvant fut le cérémonial fait aux US avant chaque cérémonie commémorative pour ne pas oublier les « absents » qui ne pourront pas s'asseoir à notre table pour partager le verre de l'amitié.

Nous avons également invité quelques membres de l'US ARMY GROUP OF ALSACE, dont Olivier Umbdenstock et Marc Eberhardt avec leurs véhicules d'époque.



Le 11 Novembre



Le petit poilu

Ce centième anniversaire de l'armistice a été pour nous l'occasion de rendre hommage aux Guémariens et plus généralement aux Alsaciens et Lorrains tombés durant cette guerre en ayant servi, contre leur gré, sous l'uniforme du Kaiser.

En présence d'un nombreux public, la cérémonie a été honorée par la présence d'un détachement du 152^{ème} régiment d'infanterie « diables rouges » de Colmar. Un groupe d'enfants et de parents d'élèves, habillés en costumes d'époque ou en Alsaciens ont défilé. Certains ont lu un texte devant le monument, d'autres ont déposé une fleur.



Le 7 décembre 2019

Nous commémorerons en 2019 le 75^{ème} anniversaire de la libération de Guémar.

Cette date donnera lieu à un déploiement dans notre commune des troupes et des véhicules de l'US ARMY GROUP OF ALSACE. Une cérémonie se tiendra devant la mairie et devant le monument aux morts. La journée sera clôturée par un « Bal de la libération » en tenue d'époque et musique ad-hoc.

Jean-Marie KROPP
Adjoint au Maire

FESTIVITÉS DE NOËL



Au marché de Noël - 22 et 23 décembre 2018

« Un marché de Noël, tel celui de Guémar, met du baume au cœur des gens en cette période difficile pour beaucoup ». C'est ce que disait Jacques CATTIN, député de notre circonscription, rencontré parmi les nombreux visiteurs de cette 7^{ème} édition locale. Et de poursuivre qu' « il est symbolique de constater combien nos concitoyens et les touristes recherchent désormais l'authenticité et la convivialité d'un petit marché comme celui-ci ».

Il est vrai qu'en dépit d'une météo maussade, les exposants comme les associations locales ou encore la municipalité avaient, une fois encore, démontré leur savoir-faire et leurs talents multiples.

La petite restauration tout d'abord, avec un binôme remarquable composé des membres de la Canardière et de ceux du Tennis: leurs tartes flambées, les poêlées choucroute spaetzlés ou la soupe aux pois ont calmé les estomacs les plus affamés. Par ailleurs, les huîtres et le méchoui de sanglier au chou rouge de l'ASG ont rajouté une touche gastronomique à ce menu alléchant.

Ludovic MARGETYAL, Bernard SCHNELL comme Alain BEYSANG qui, avec leurs équipes, étaient au four, au bar et... à la broche, se montraient des plus satisfaits quant à cette complémentarité entre associations. « Loin de nous faire concurrence, nous avons bien compris que c'est en unissant nos forces et nos compétences que nous atteindrons nos objectifs: animer le village, mobiliser nos membres dans un cadre festif et intergénérationnel. »



Mais si le marché de Guémar attire, c'est aussi grâce à une sélection stricte des exposants: pas question d'accepter chez nous de simples revendeurs d'articles plus ou moins industriels », rappellent Michèle KOEBERLÉ et Claudine MESSA. « Et d'ailleurs les demandes d'emplacement sont bien plus nombreuses que les 41 places que nous pouvons offrir ! Notre rigueur est gage de qualité.

Naturellement nous accueillons quand même chaque année quelques nouveaux ! »

Citons par exemple les tabliers vintage ou le linge de maison de Christelle, d'Etival-Clairefontaine; on est là dans la tradition vosgienne des beaux tissus travaillés avec goût. Ou encore les cœurs en terre cuite émaillée de Véronique, de Bergheim: « tout est fait maison et avec amour; et mes cœurs constituent une sorte de langage universel ! » Beaucoup, à l'image d'Émilie, qui proposait ses confitures, caramels ou bredela, sans oublier foie gras ou saumon mariné, ne font d'ailleurs qu'un seul marché par an et c'est celui de... GUÉMAR !

Toutes ont souligné « l'accueil royal » qui leur avait été réservé chez nous. Le café et la brioche étaient par exemple servis par le maire et l'adjointe, ainsi que la remarquable organisation et, ce qui ne gâte rien, le sourire des gens ! Toutes encore espèrent déjà pouvoir revenir en 2019 et d'imiter ainsi ceux qui sont devenus des habitués, à l'image d'Antoine de Richtolsheim, qui en a épaté plus d'un avec ses objets en bois d'essences diverses et surtout son tour qui, comme par magie, faisait naître à partir d'une simple branche de noisetier de petits... sapins de Noël !



Impressions :

« Formidable, authentique et surtout pas tape à l'œil, ce petit marché où nous venons pour la deuxième fois ! » Ce sont les propos d'Evelyne et de Bernard venus du Val de Marne. « Quelle différence avec d'autres marchés pourtant renommés mais que je ne nommerai pas et qui sont des pièges à touristes ! »

« Mignon, traditionnel » nous a dit Laetitia. « Nous sommes de Wissembourg et nous venons d'acheter une maison à... GUÉMAR ! Ici on se sent bien ! Et nous avons beaucoup aimé la sérénade d'un excellent niveau donnée par l'harmonie Espérance ! »

A la fin de la 2^{ème} journée, et malgré un dimanche particulièrement maussade, quasiment tous les exposants étaient satisfaits de la fréquentation et de leurs ventes.

Jacky MEYER - Commission Communication

Saint Nicolas à Guémar

La traditionnelle Fête de la Saint Nicolas, organisée par la Municipalité avec l'appui de l'Association des Parents d'Élèves, s'est déroulée sous le préau de l'École Les Roseaux, le mercredi 5 décembre.

La soirée a démarré par un spectacle proposé par la compagnie bas-rhinoise « La trappe à ressorts ». Stéphane, un personnage un peu loufoque, arrive avec sa tente sur roulettes venue d'ailleurs. Ça grince, ça cliquette, ça grogne, c'est un peu irréel.

Edgar ouvre sa tente sur un bric-à-brac et entraîne son public dans un monde burlesque de magie et autres curiosités.

L'acteur a présenté un spectacle interactif, attachant qui a retenu l'attention du jeune public mais également des adultes.

Le Saint Nicolas était également de passage pour la distribution de friandises.

L'Association des Parents d'Élèves proposait du vin chaud et des manala.

Guy LALLEMENT - Commission Communication



Concours financiers de la commune

Aux associations

Le Conseil Municipal a accordé des subventions aux associations guémariennes suivantes :

➤ Société de Musique Espérance	800 €
➤ Cercle Saint Maximin	9 060 €
➤ Association Sportive de Guémar	2 868 €
➤ Association de Tennis de Guémar	3 000 €
➤ Amicale des Sapeurs-Pompiers	350 €
➤ Association de Badminton de Guémar	350 €
➤ A.L.E.C.	650 €
➤ Amicale des Anciens Combattants	350 €
➤ Chorale Sainte Cécile	500 €
➤ Amicale des Donneurs de Sang Guémar - Illhaeusern	350 €
➤ Club des Retraités Les Colchiques	1 096 €
➤ Association "Wild West Dancers"	850 €
➤ A.R.C.C.	1 450 €
➤ LACIM	500 €
➤ Association des parents d'élèves "Les Roseaux"	1 200 €
➤ Bret'zailles	150 €

Aux écoles

Le Conseil Municipal a en outre attribué un montant total de 10 001,85 € aux écoles primaire et maternelle.

Cette somme se décompose comme suit :

- 1 874,75 € pour le paiement des entrées à la piscine ;
- 2 373,10 € de crédit pour l'achat de cartouches et les photocopies ;
- 2 772,00 €, soit 22 € de participation forfaitaire par enfant scolarisé ;
- 1 018,10 € à la coopérative scolaire ;
- 1 310,00 € pour le renouvellement de livres pédagogiques et de la bibliothèque scolaire ;
- 150,00 € pour la réalisation d'un projet culturel à l'école maternelle.

En outre, elle a participé, à raison de 9 € par jour et par élève, aux voyages scolaires de 6 élèves guémariens scolarisés au collège et au lycée, soit un montant total de 504,00 €.

En régie, l'équipe technique a réalisé tout au long de l'année plusieurs travaux d'entretien des bâtiments.

Un nouveau vidéo projecteur interactif a été installé le 30 janvier à l'école élémentaire. Ainsi, toutes les classes de l'école sont équipées en supports numériques.

4^{ème} Journée citoyenne

Les dépenses engagées dans le cadre de cette journée s'élèvent à 14 121,60 €. Elles comprennent les achats de petit matériel, de matériaux, de peinture, de planches, de végétaux, de tee-shirts ainsi que les frais d'assurance, de communication et de restauration (repas et boissons du déjeuner et du dîner).

Pour mémoire, quelques chantiers : remise en peinture de l'école maternelle, des locaux du club de tennis, de la chapelle Saint Maximin, des piétements des bancs, installation d'une mezzanine sous l'auvent des ateliers municipaux, pose d'un carrelage à l'école des roseaux, plants pour les parterres de la route de Sélestat, d'un espace à la gare, remise en état du mur d'enceinte de la cour de l'ancienne école de garçons, réalisation d'une fresque murale, travaux de terrassement sous la tour...

Pour les aînés, une Fête de Noël intergénérationnelle

Le dimanche 2 décembre, le Maire, entouré de ses adjoints et des membres de la Commission d'Action Sociale, a invité les aînés à la salle des fêtes pour partager le traditionnel repas de fin d'année.

Installées autour de tables magnifiquement décorées, les personnes âgées ont pris plaisir à déguster un savoureux repas de fête, concocté par le Traiteur et servi par les membres du CCAS et 4 jeunes, Eléna, Jody, Jade et Mathéo.

Le Maire, Umberto Stamile, a accueilli chaleureusement ses invités et a ouvert les festivités par une rétrospective de l'année qui portait notamment sur les réalisations, telles que le nouveau bâtiment de la Canardière et le réaménagement paysager du Site du Ladhof. Il a également incité les personnes à se rendre à l'accueillante bibliothèque, située dans la maison des associations.

L'après-midi a été ponctuée par deux moments musicaux. En première partie, la Musique Espérance sous la direction de Pascal Lacom a ravi le public avec sa belle prestation. En seconde partie, les deux chorales réunies de Guémar-Illhaeusern, ont interprété un florilège de chants traditionnels de Noël, dont certains ont été repris en chœur par toute la salle. Les seniors ont été séduits par les « petits anges » qui sont montés sur la scène au moment du chant final « Douce nuit, sainte nuit ».



A la fin de ce moment musical, Michèle a lu un très beau texte de Jean d'Ormesson intitulé « Le train de ma vie ».

Comme chaque année, Marie-Louise Guiot a coordonné de façon remarquable et avec beaucoup de soin l'ensemble de cette belle fête. Merci à toute l'équipe, qui a veillé au bien être des seniors pendant toute la manifestation.

Pour nos aînés qui apprécient cette journée, il s'agit d'un temps de retrouvailles, d'échanges, de partage en prélude à la fête de Noël. Un petit cadeau a été remis à chaque participant ainsi qu'aux personnes qui n'ont pu participer à cette manifestation.

Marie-Louise GUIOT - Présidente de la Commission





Intervention dans un château...

Profitant de l'opération annuelle de vidange et de nettoyage du réservoir du château d'eau de Guémar, nos sapeurs-pompiers ont participé durant la matinée du 11 avril à la simulation d'un accident du travail dans cet ouvrage particulier du syndicat mixte de Niederwald.

En collaboration avec la Direction Santé, Sécurité, le scénario de cet exercice prévoyait le secours à un des deux agents, gravement blessé à la jambe et au cou au fond du réservoir.

L'exercice d'une durée totale de 1 h 40 a sollicité les interventions de l'agent sauveteur secouriste du travail du service, ainsi que celle des sapeurs-pompiers de Guémar/Illhaeusern renforcés par ceux du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux (GRIMP) du Haut-Rhin.

D'abord pris en charge dans le réservoir par une équipe de nos sapeurs-pompiers et un médecin spécialisé dans ce type d'intervention, l'agent faussement blessé a été extrait du château d'eau sur une civière spécifique via des systèmes de cordes dont une tyrolienne à 20 mètres de hauteur.

Un débriefing et une exposition du matériel du GRIMP à l'ensemble des personnes présentes ont clôturé l'exercice.



Lionel Mahler
Chef de Corps

COMMENT L'APPEL AU 18 FONCTIONNE...



les risques naturels...

Nous avons fait face en début d'année à des épisodes de fortes pluies et cet été à des pics de température avec un climat extrêmement sec... et orageux.

Nous sommes soucieux des événements climatiques et travaillons afin de pouvoir y répondre avec efficacité.



Les samedis qui sauvent...

Du 10 au 17 février de cette année nous avons accueilli une centaine de personnes lors de ces journées afin de les sensibiliser aux gestes qui sauvent et aux comportements à avoir face aux risques domestiques.

Les enfants des écoles primaires de Guémar et Illhaeusern sont venus pour susciter d'éventuelles vocations.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2019 le samedi 2 mars.



Lutte contre les guêpes...

Afin de mieux appréhender l'ensemble des hyménoptères, nous sommes allés à la rencontre d'une apicultrice pour mieux connaître nos amis ou nos nuisibles...

Cette année, nous sommes intervenus une trentaine de fois pour le traitement de divers nids.



Incendie dans un lieu de culte...

Nous avons participé cette année à une grande manœuvre de secteur lors d'une simulation d'incendie sur un lieu de culte à Ostheim.



L'Aumônier du SDIS 68 a sensibilisé les équipes à la complexité de ce type d'intervention et à la définition des priorités lors de la préservation des biens.



Sainte Barbe 2018...

Samedi 1^{er} décembre, nous avons célébré notre Sainte patronne en l'église Saint Léger de Guémar. A l'issue de cette messe, s'est déroulée une cérémonie pour les promotions 2018. Une délégation de collègues allemands du Corps de Grossmoor nous a fait l'honneur de sa présence.



Quelques chiffres...

2 Jeunes Sapeurs-Pompiers en formation actuellement
4 nouvelles recrues

89 interventions dont 15 Secours d'Urgence à personnes, 5 accidents de circulation, 4 feux, 42 interventions diverses.

Nous étions présents sur 4 événements avec des postes d'incendies et secours.



Au mariage d'un PRÉSIDENT...

Nos pompiers ont eu la chance, lors de son mariage, de pouvoir accompagner l'un des leurs et pas des moindre car il est à la tête de l'amicale d'Illhaeusern.

Nous souhaitons tout le bonheur du monde à Philippe et à son épouse.



Promus au grade supérieur :

Sergent-Chef: FERBER Jean-Luc
Caporal-Chef: YEBRA Clément
Caporal: TILLIERE Manon
1^{ère} Classe: COULMANCE Romain
1^{ère} Classe: KAMMERER Quentin

Honorariat :

Sergent honoraire :
SCHAETZEL Patrick

Médailles :

Argent pour 20 années de service
Adjudant-Chef MAHLER Sébastien
Sergent-Chef FLAITZ Claude

Bronze pour 10 ans de service

Sergent STADLER Alexis
Sergent RISCH David
Sergent UMBDENSTOCK Sophie
Caporal WENDLING Florine
Caporal UHL Philippe

L'adjudant-chef KOEHLER Gilbert a, quant à lui, été décoré de la médaille d'argent de l'union départementale pour l'ensemble de sa contribution à la vie associative à la tête de l'amicale d'Illhaeusern.

L'ANNÉE EN IMAGES



Course aux oeufs



Sortie au Parc des Cigognes



Animation médiévale par «Kunigs'art»



Graines de flute



Inauguration Canardière



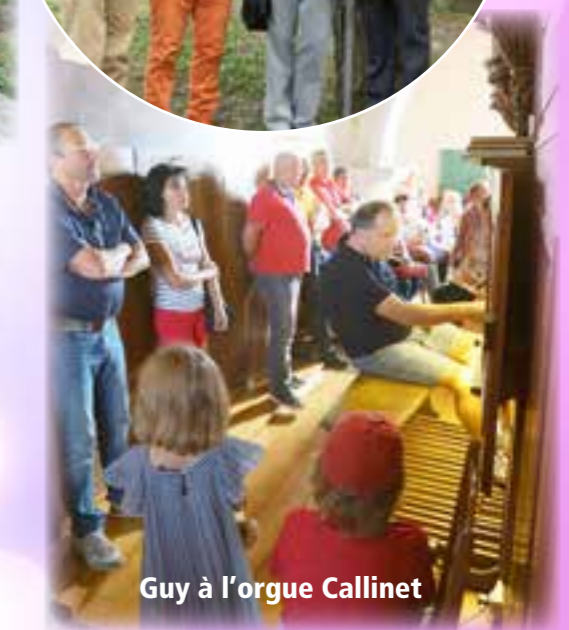
Membres fondateurs de la Canardière



Remise des prix aux lauréats 2017



De la coupe du monde au French Cancan



Guy à l'orgue Callinet



Vous êtes tous formidables !



Cortège du 8 Mai



Les "Ange" à la Fête de Noël des aînés



Sérénade au Marché de Noël

LES ÉCOLES



Cette année, l'école de la cité compte 111 élèves. Mesdames Leduc-Albrecht et Stuck, secondées par les aides matornelles Mademoiselle De Viveiros et Madame Beysang accueillent 47 élèves dans les classes maternelles, Madame Ver-net assurant le complément du temps partiel de Madame Leduc-Albrecht. Quant aux 83 élèves de "la grande école", ils sont répartis entre 3 classes tenues par Messieurs Hestin, Weyer et Bigot. Le complément de Direction est assuré par Madame Kohler et celui de Monsieur Hestin par Madame Genon. Monsieur Hestin enseigne à mi-temps dans sa classe, depuis que Madame l'Inspectrice d'Académie, lui a confié un poste de Maître Référent en Mathématiques, dans le cadre d'une mission nationale dite « Mission Villani-Torossian ».

Les groupes classes ont été constitués de manière à ne pas avoir un nombre d'élèves trop important: entre 20 et 24 enfants.

Le dernier projet d'école couvrant la période 2014-2018 étant échu, les enseignants, après une analyse précise de la situation de l'école, ont dû construire un nouveau projet.

3 objectifs ont été définis, ils visent à :

1. Construire le parcours d'un lecteur autonome.
2. Créer et entretenir un climat scolaire favorable.
3. Prendre en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves.



Ces objectifs se déclinent en diverses actions. Parmi elles, on citera celle qui encourage à la lecture personnelle : un temps quotidien, quinze minutes après la récréation du matin, est dégagé dans les classes et intégralement consacré à la lecture individuelle. Ce temps doit à moyen terme devenir un temps de plaisir. Ce temps se résume pour les enfants en un slogan simple : « Silence ! On lit... »

Il s'inspire d'expériences réalisées récemment dans certains établissements scolaires français et étrangers et est encouragé par une association éponyme.

La lecture (en silence) « ouvre la voie vers la sérénité, vers une meilleure compréhension du monde dans lequel nous vivons », permet « d'apprendre l'orthographe et la grammaire » et favorise le « vivre ensemble ». En nous sortant de notre quotidien « et en nous offrant la diversité de situations, de pensées, d'expériences, de cultures », la lecture « nous rend plus accessible à l'autre et modifie notre rapport au monde », écrit Silence on lit.

En maternelle, ce moment, se décline sous la forme d'une lecture « offerte » par les enseignants.

Ce nouveau projet couvre la période qui s'ouvre à nous jusqu'en 2022.

Les images qui agrémentent cet article sont issues de l'exposition finale du projet artistique et culturel « Chercher la petite bête » de la Moyenne et Grande section maternelle, projet mené en collaboration avec une artiste, Rose-Marie Crespin.

Denis WEYER - Directeur des Ecoles

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

"Les Roseaux"

L'A.L.E.C.

Association de Loisirs Educatifs et Culturels

Au cours de l'année 2018, de nouvelles opérations ont été menées par l'APE :

- Les photos portraits de Noël des enfants
- Une bourse aux vêtements et une bourse aux jouets et aux livres pour enfants
- Vente de manalas, de chocolat et de vin chaud lors du spectacle de Saint Nicolas

Et toujours, nos activités traditionnelles :

- La VENTE de CHOCOLATS pour le passage du lapin de Pâques.
Avis à tous les gourmands pour 2019 !
- La CAVALCADE des ENFANTS organisée par l'école où nous avons prévu les beignets pour le goûter.
- La KERMESE : un moment fort, très attendu par les enfants.
- **Merci aux parents pour leur investissement dans l'encadrement des différents stands.**
- La FÊTE DU JAMBON : une participation active au défilé.

L'année 2018 a été riche aussi avec divers financements effectués :

- Une participation au financement de la sortie à la montagne des singes de fin d'année des classes de primaire.
- Une participation au financement de la sortie à la ferme éducative de Rhinau de fin d'année des classes de maternelles.
- Une participation au financement de la classe de neige des CP/CE1.

Cette année a également été marquée par le changement de comité. L'ancienne présidente, Martine LEFORT, a laissé place à Aude DAMAJ ; l'ancienne secrétaire, Maryline EBERHARDT, à Elodie COLAIANNI et l'ancienne trésorière, Marie UMBDENSTOCK, à Aurélie MAULER.

Toutes vos idées d'animations et d'activités au bénéfice des enfants des écoles de GUÉMAR sont les bienvenues ! Rejoignez-nous !



Calendrier des manifestations 2019 :

- Fin février : Vente de chocolats de Pâques.
- 10 mars : Bourse aux vêtements.
- 15 juin : Kermesse des Écoles.
- 17 août : Participation au défilé Fête du jambon.
- 6 octobre : Bourse aux vêtements.
- 17 novembre : Bourse aux jouets et livres pour enfants
- 4 décembre : Fête de la Saint Nicolas



L'ALEC a poursuivi, tout au long du premier semestre 2018 les activités hebdomadaires suivantes :

- **Zumbatomic** pour les enfants de 4 à 10 ans le lundi de 18h à 18h45 à la Salle des Fêtes avec Anaïs Schnoeller
- **Zumba** pour adultes le lundi de 18h45 à 19h45 à la Salle des Fêtes, également avec Anaïs Schnoeller
- **Sophrologie** le mercredi de 19h15 à 20h45 à la Maison des Associations avec Catherine Kraft
- **Qi Gong** le jeudi de 18h à 19h à la Salle des Fêtes avec Marie-Catherine Moebs
- **Peinture** le jeudi de 19h30 à 21h30 à la Maison des Associations avec Florence Gaudel
- **Step** le vendredi de 18h45 à 19h45 au gymnase de l'école « Les Roseaux » avec Anaïs Schnoeller.

En 2018, l'ALEC a également organisé :

- Le 29 mai : l'Assemblée Générale statutaire
- Le 22 juin : la Fête de la Musique avec la participation de la Musique Espérance de Guémar, du Cercle Saint-Maximin et de l'orchestre Les Babies, que nous remercions vivement. Merci aussi au public guémarien qui s'est déplacé nombreux.
- Le 24 novembre : le Marché de l'Avent sur lequel étaient proposés couronnes et décorations de Noël, ainsi que les Bredalas faits maison par les membres du Comité. Vin chaud, café ou tisane ont été offerts aux visiteurs et Saint Nicolas a distribué clémentines et manala aux enfants sages qui lui ont rendu visite.



Pour la saison 2018/2019, la sophrologie, le Qi Gong et la peinture continuent normalement.

Les cours de zumba et de Step n'ont pas pu être reconduits, suite à la défection de l'animatrice qui est devenue maman pour la deuxième fois et qui souhaitait, c'est compréhensible, se consacrer plus à sa petite famille.

Mais nous avons eu la chance d'avoir le contact avec Emilie Grosjean, ce qui nous a permis de proposer des nouveautés, à savoir des cours de Pilates, les lundis de 18h30 à 19h30, et de CAF (cuisses-abdos-fessiers) les mardis de 19h30 à 20h30.

Ces 2 cours ont rencontré un grand succès.

Merci à la Commune, aux membres du Comité, aux animateurs et aux bénévoles qui ont contribué à la réussite des activités et manifestations de l'ALEC en 2018.

Michèle MULLER
Présidente





LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE ESPÉRANCE

LE CERCLE SAINT MAXIMIN



Grâce à la mobilisation active de nos musiciens durant cette année 2018, nous avons été encore une fois musicalement présents dans notre belle cité guémarienne.



Une année au contenu riche et varié :

- En mai : commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale,
- Notre Grand Concert annuel en février, lors duquel une remise de médailles a récompensé des membres méritants,
- En mai, la Fête-Dieu, célébrée à la Chapelle St-Maximin sous un soleil estival,
- Au mois de juin, la traditionnelle Fête de la Musique au centre-village, ainsi que la présentation des instruments de musique aux élèves de l'École primaire des Roseaux.
- En juillet, organisation de la journée des familles des musiciens, centrée autour d'une balade à vélo et d'un bon repas.



L'harmonie a également participé à la fête de la musique d'Ohnenheim.

- En août, organisation de la Fête du Jambon sur le thème des pays de l'UE.
- En décembre, l'aubade lors du Marché de Noël, ainsi qu'une animation musicale lors du repas des personnes âgées.

L'année à venir

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre Concert annuel du 16 février 2019.

L'École de Musique et l'Éveil musical

C'est une structure en place depuis une vingtaine d'années qui nécessite un soutien de la Musique, de la commune et des parents d'élèves.

Si l'un de vos enfants est intéressé par la musique, n'hésitez pas à nous contacter au 03 89 71 87 51 avant les congés d'été pour la rentrée de septembre.

L'année 2018 aura été marquée par le renouvellement partiel du Comité, à savoir :

Président :	Nicolas UMBDENSTOCK
Vice-Président :	Olivier LOEWENGUTH
Secrétaire :	Emmanuelle MARQUES
Trésorier :	Thierry LOEWENGUTH
Directeur Technique :	Pascal LACOM
Responsable Communication :	Manon UMBDENSTOCK
Responsable Matériel :	Jonathan KIENTZLER
Assesseurs :	Véronique STUCK Marc LEIBY Jean-Luc UMBDENSTOCK Baptiste UMBDENSTOCK

Musicalement Vôtre,
Nicolas UMBDENSTOCK

Au cours de l'année 2018 le Cercle Saint Maximin a répondu présent aux diverses activités et événements locaux. Nous étions également présents à la « Fête paysanne » de Houssen ou nous avons participé au cortège.

Par ailleurs nous avons continué à œuvrer dans la rénovation de notre salle.

Une nouvelle couche de peinture, plus moderne, lui a rendu sa jeunesse. Elle dispose des dimensions et des équipements idéals pour réaliser de belles fêtes familiales.

Pour que notre salle garde son bel aspect, nous organisons chaque année notre Osterputz (nettoyage de printemps) avec la participation de tous les membres.

Cette année, le Cercle vous a proposé son traditionnel Bœuf à la broche ainsi que sa soirée Vin nouveau : ces deux manifestations, grâce à une participation en croissance constante, ont connu un franc succès.

L'ensemble de nos membres vous remercie de tout cœur pour votre soutien.

Bien entendu nous reconduirons ces deux manifestations en 2019 avec toutefois une innovation qui devrait séduire notre public : Le Bœuf à la broche se déroulera en effet dans le cadre idyllique de la Canardièrre.

Enfin, il convient de souligner également la participation de tous les membres au cortège de la traditionnelle fête du jambon. Pour plus de renseignements sur la location de la salle notamment, contactez-moi au 06 86 91 54 55.



Michaël FERBER



La saison 2017-18 qui s'est achevée en juin a été très intense pour le club.

L'équipe fanion a terminé en tête de son groupe en Division 1 et accède en District 1 suite à la recomposition des championnats du Grand Est.

Avec 18 victoires et trois nuls, nous n'avons pas connu la défaite pour ce qui sera une première pour le club.

Les matchs « aller » de ce nouveau championnat intégrant désormais des équipes bas-rhinoises se sont déroulés pour le mieux puisque notre club vient de remporter le titre honorifique de champion d'automne, ce qui est une performance remarquable à ce niveau. Félicitations au groupe mené par David Bisch l'entraîneur guémarien.



L'équipe 2 pour sa première année en pyramide A terminera à une honorable 8^{ème} place sur 12 malgré un effectif limité ce qui aura valu un forfait général pour la 3 qui, obligée de fournir des effectifs à la 2, s'est retrouvée dépourvue et ne sera pas réengagée pour la saison en cours.

Actuellement, l'équipe 2 se place à la 4^{ème} place du groupe et postule à une place sur le podium d'ici la fin de l'année. Plusieurs jeunes du village ont intégré ce groupe à la satisfaction générale.

Les jeunes justement parlons-en ! Ils sont de plus en plus nombreux à fréquenter notre école de football (Coupe du Monde oblige). Les pitchounes et débutants en partenariat avec le FC Illhausern composent un groupe important et nous pouvons compter sur quelques jeunes joueurs du club qui donnent un coup de main à leur formation. Merci à ces tous ces éducateurs.

Sur le plan du fonctionnement, les choses ont également été agitées puisque le Président en fonction depuis 7 ans, André Wiss, a passé le flambeau à Christophe Bousquet en juin dernier. Ce dernier a connu dans la foulée quelques déboires personnels et à préférer renoncer à sa fonction. Le comité a décidé de prendre le temps de la réflexion avant de trouver son successeur.

Les discussions avec la Commune ont été engagées en ce qui concerne le futur des vestiaires, étant donné que la Ligue nous a mis en demeure pour leur mise en conformité, menaçant de nous interdire une éventuelle montée au niveau Régional 3 si les travaux n'étaient pas réalisés !

Nous ne doutons pas de l'engagement communal et nous remercions l'équipe municipale pour l'entretien annuel des terrains et pour le versement des subventions qui nous sont nécessaires à la bonne marche du club.

L'ASG a également participé à la fête du jambon avec un superbe char haut en couleur sur les pays slaves.



L'Association était également présente au Marché de Noël dans « l'Abbaye bleue », l'espace petite restauration. Le service était assuré par plusieurs membres qui ont notamment préparé le traditionnel sanglier à la broche.



Le comité de l'AS GUEMAR

**Le club compte désormais une cinquantaine de membres dont une grande majorité de jeunes.**

La priorité du club reste la formation de ses membres. De mars à juin et de septembre à octobre, l'école de tennis bat son plein chaque semaine. Du mini-tennis (à partir de 5 ans) jusqu'au groupe « adultes compétition », en passant par le groupe « perfection ados » et « adultes loisir », ce ne sont pas moins de 7 groupes différents qui sont proposés afin que tout le monde y trouve son compte. L'ensemble des séances est orchestré de main de maître par notre jeune moniteur Antoine Schwartz, toujours dans la joie et la bonne humeur.

Côté compétition, le club est fier d'avoir engagé 2 équipes de jeunes. Une équipe de 13/14 ans filles et une équipe de 15/16 ans garçons. Le club compte également 2 équipes d'adultes, une masculine et une féminine, évoluant en 2^{ème} division.



En avril, à l'occasion de la Journée citoyenne, un atelier a été organisé sur le site du tennis. Une demi-douzaine d'habitants, pour la plupart déjà membres du club, en a profité pour refaire les peintures intérieures du club-house et préparer la mise en place de meubles de cuisine. Ce montage a été réalisé gracieusement par un ancien membre, Gérard Margetyal. Encore un GRAND merci à tous ces volontaires. Aujourd'hui le club-house a retrouvé une seconde jeunesse et permet d'accueillir parfaitement nos membres.

En mai, afin de faire découvrir notre sport à la jeunesse vive de Guémar, 4 séances d'initiation ont été proposées à la grande et à la moyenne section de maternelle.

En fin d'année, le club a tenu avec la Canardière un stand de restauration au marché de Noël dans une ambiance « après-ski ».

Amateurs, compétiteurs, jeunes, moins jeunes, familles, nous serions heureux de vous accueillir au sein du club. Alors à vos raquettes ! Rendez-vous en mars pour la reprise de l'École de Tennis.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Ludovic MARGETYAL par téléphone au 06 32 59 02 21 ou par e-mail sur l.margetyal@sfr.fr



Peintres d'un jour



Au chalet du Marché de Noël



Prêts pour la traversée ?

Cette année 2018 a constitué pour notre association un rappel de notre raison d'être, celle qui figure dans notre nom et dans nos statuts, à savoir : « restauration et conservation de la Canardière ». Tous nos membres étaient mobilisés pour accompagner le grand chantier de reconstruction mené par la commune. Ainsi, jeunes et moins jeunes (même les plus anciens) ont mouillé leur maillot, en affrontant les difficultés climatiques, pour nettoyer, bûcheronner, ranger, aménager, du mois de janvier jusqu'au redouté 14 juillet, jour de l'inauguration.

Messe en plein air, bénédiction du site, repas spécial canard confectionné par notre équipe de cuistots, couper de ruban, vin d'honneur, grillades, tartes flambées, animation musicale sur piste de danse et enfin, cerise sur le kougelhof : le grand feu d'artifice offert par la commune. Gageons que cette journée restera gravée à jamais dans la mémoire de nos membres et je peux être fier de toute notre équipe qui était présente et efficace à 100 %.

Puis la saison a pris son cours avec ouvertures quotidiennes puis participation remarquable de l'ARCC à la fête du jambon, à la journée « carpes frites » du 23 septembre et enfin notre seconde participation au marché de Noël.

Quelle année ! Mais quelle satisfaction aussi ! Nous avons relevé le défi. Nos sympathisants et les touristes trouveront désormais à Guémar un site accueillant et agréable d'avril jusqu'en octobre. Merci à tous nos membres et merci à la municipalité, le jeu en valait la chandelle !

L'année 2019 sera encore plus riche en animations et nous vous donnons rendez-vous dès le week-end de Pâques pour la réouverture.

Le Président Bernard SCHNELL



Marché de Noël, un président satisfait



2018 a été riche en danse et en émotion et les membres de l'association n'ont pas boudé leur plaisir ! Voici le tour d'horizon de cette belle année.

En janvier, tenue de l'assemblée générale annuelle suivie de notre soirée interne. Musique et repas réunionnais très convivial. En mars, soirée à Bergheim avec l'orchestre Rodéo. Une belle ouverture puisque nos membres ont assisté, dans l'année, à pas moins d'une dizaine de soirées country dans toute l'Alsace. On sait faire la fête, mais on sait aussi faire des bonnes actions : lors de cette soirée la vente de pâtisseries a permis de récolter des fonds pour soutenir la famille de l'adorable Elyne, enfant Sourire. En juin, nous avons organisé un week-end familial. Nous avons pris nos quartiers dans l'adorable chalet « Les Jonquilles » au Gaschny, loin des réseaux, deux jours au grand air. Une sortie très appréciée. Juillet fut bien chargé puisque nous avons fait une démonstration à la fête de la Cerise de Thannenkirch, presque une habitude. Une petite « délégation », s'est déplacée à Niederviller pour assister au spectacle organisé par l'écurie de la Cantera. C'était un bon préliminaire pour l'attaque du train à vapeur de l'association Train-Thur-Doller le week-end suivant.



En août, nous avons clôturé la session 2017-2018 par notre participation au défilé de la fête du Jambon. L'Irlande, pays où la danse country trouve ses racines, était un choix des plus évidents !

En septembre, pour la nouvelle session 2018-2019, nous avons accueilli deux nouveaux membres.

Pour nous suivre toute l'année sur la page Facebook de l'association ??? (flashez le code ci-dessus avec votre smartphone).

Céline CUDINI - Secrétaire



L'AMICALE des Sapeurs-Pompiers

Un bref regard sur l'année écoulée :

Pour la 5^{ème} année consécutive, nous avons organisé notre 21^{ème} Marché aux puces le samedi en semi-nocturne. D'année en année la manifestation attire de nouveaux exposants. Nous allons continuer à développer cette manifestation afin de la faire grandir et qu'elle devienne incontournable.

Notre traditionnel Grepeltournoi de pétanque du 15 août, n'a pu être organisé malgré les nombreuses sollicitations.

Le 19 août 2018 nous avons participé au cortège de la 29^{ème} édition de la Fête du Jambon qui avait pour thème les différents pays d'Europe.

Notre char représentait l'Écosse avec son mythe connu de tous, le Monstre du Loch Ness. Cette 29^{ème} édition fut réussie; bravo à la Musique Espérance pour son implication.

Concernant la partie détente, je rappelle les déboires que nous avons rencontrés courant mai : nous n'avons jamais réussi à rejoindre l'aéroport de Stuttgart et avons été contraints de revenir à la case départ après une journée de bus ! Nous avons pris la direction de Chypre courant octobre, à Paphos plus exactement, une île fort accueillante où le soleil était au rendez-vous dans un cadre idyllique.

Ces manifestations que nous organisons depuis un certain nombre d'an-



nées maintenant sont bien ancrées au sein de notre belle ville de Guémar. Je remercie les membres de l'Amicale, leurs épouses ou copines qui ont tous travaillé d'arrache-pied pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions.

Je me réjouis tout particulièrement de pouvoir compter sur la présence des vétérans qui, je l'espère, continueront à nous accompagner. Je voudrais les saluer chaleureusement et leur présenter tous mes vœux de bonne santé.

Et je compte bien évidemment sur la précieuse vigueur et l'enthousiasme des plus jeunes.

Je tiens également à remercier l'ensemble de la population qui nous soutient en venant participer à nos manifestations.

Un petit proverbe me tient à cœur : « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »...

**Dates des prochaines
manifestations**
Samedi 25 mai 2019 :
Marché aux Puces
(semi-nocturne)
Jeudi 15 août 2019 :
Tournoi de Pétanque

Le sport est une activité appréciée dans l'Amicale, félicitations à nos sportifs.

Nous remercions la Municipalité pour son aide et sa confiance.

Le Président
Jérôme STAHL



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG Guémar - Illhaeusern

Chers concitoyens,
L'amicale des donneurs de sang de Illhaeusern - Guémar est composée de bénévoles qui ont pour but de promouvoir le don du sang (publicité, information...), mais également d'organiser les collations d'après don.

Les collectes locales à Guémar ou Illhaeusern ne concernent que des relèvements de sang total, mais sachez qu'il est également possible de donner du plasma ou des plaquettes sur le site de Colmar.

Vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang total, votre plasma ou vos plaquettes sanguines. Aujourd'hui en France, plus d'un million de personnes sont soignées grâce aux transfusions. Ces besoins sont nécessaires notamment pour soigner les malades (cancers, leucémies, maladies héréditaires...), les situations d'urgence (accouchements, opérations chirurgicales, grands brûlés...).

Aucun produit de remplacement n'existe à l'heure actuelle. Le don est possible de 18 à 70 ans, et des règles particulières s'appliquent à chaque type de don (sang total, plasma ou plaquettes).

Conditions médicales : il faut être en bonne santé pour donner son sang. Un questionnaire médical est rempli systématiquement avant chaque don, et un entretien confidentiel avec un médecin permet de vérifier si le don peut être effectué, dans le respect de la santé du donneur et de la sécurité du receveur.

Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre deux dons. Il est possible de donner son plasma toutes les deux semaines, dans une limite de 24 fois par an.

**Pour tout renseignement, question ou toute autre précision, n'hésitez pas à contacter l'Établissement Français du Sang de Colmar :
Hôpital Louis Pasteur - 6 rue du Hohnack
68025 COLMAR CEDEX
Tél. : 03 89 30 12 60
<http://www.efs-alsace.fr/>.**

En espérant pouvoir vous convaincre et surtout vous fidéliser, et en vous remerciant pour cet acte généreux et solidaire, recevez nos cordiales salutations.

Pour les bénévoles de l'amicale des donneurs de sang du secteur Guémar - Illhaeusern,

Frédéric FABRICI



Une collecte de sang à Guémar...



...et une autre à Illhaeusern.



La vie interne du club

Le Club des retraités « Les Colchiques », se porte bien et poursuit son petit bonhomme de chemin.

Au cours de l'année, il a accueilli avec plaisir, quatre nouveaux membres, dont deux à la section « gymnastique ». À présent, le Club compte 85 adhérents.

Nécrologie :

Nous déplorons plusieurs décès: M. Jacques CHABOT, le 3 mars; M. Joseph GROLLEMUND, le 28 mai et Mme Léonie HIPPI, le 13 septembre.

Les activités hebdomadaires

Le Club comporte une section « gymnastique », composée de 22 membres, qui participent à la séance du lundi matin au gymnase.

Depuis quelques années déjà, chaque jeudi après-midi, une vingtaine de membres se réunit pour jouer aux cartes, au scrabble, au triomino, etc..., le tout accompagné d'une collation partagée dans la bonne humeur.

Les repas et sorties de l'année

L'année s'est déroulée au rythme des repas d'anniversaires trimestriels et des sorties aux dates suivantes :

- **Judi 11 janvier:** Galette des rois.
- **Judi 8 février:** Fête des anniversaires du 1^{er} trimestre + Assemblée générale ordinaire.
- **Judi 5 avril:** Repas des anniversaires du 2^{ème} trimestre et fête du 40^{ème} anniversaire du Club.

- **Judi 24 mai:** Sortie du printemps à Strasbourg avec une promenade dans la vieille ville, autour de la cathédrale. Déjeuner à l'ancienne Douane. Après-midi: tour en batorama sur l'Ill.
- **Judi 26 juillet:** Sortie d'été à la ferme-auberge des Trois Fours. Dégustations du menu marcaire.
- **Judi 6 septembre:** Repas des anniversaires du 3^{ème} trimestre.
- **Judi 4 octobre:** Fête du vin nouveau avec son accompagnement noix, pain, charcuterie, vin nouveau et tarte aux pommes « maison » faite par Marie-Thérèse.
- **Judi 8 novembre:** Sortie d'automne à la ferme-auberge Deybach au Schenpfenried pour une « cochonnaille ».
- **Judi 22 novembre:** Fête des anniversaires du 4^{ème} trimestre avec rétrospective en photos de l'année écoulée commentée par le Président honoraire, André NEFF. 40^{ème} anniversaire du Club.



Le vacherin du Maire

Un moment fort de l'année a été sans conteste, la belle fête du 40^{ème} anniversaire du Club en présence du Conseiller départemental, M. Pierre BIHL, du Maire de la Commune, Umberto STAMILE, de la Présidente de Générations Mouvement 68, Mme Pierrette BONJEAN. Le menu de fête préparé par Attitude Gourmande fut à nouveau un délice. L'animation était assurée, en première partie, par Nicole et Monique qui ont ravi l'assemblée tant avec leur belle voix qu'avec leur répertoire de chansons. Marcel et à Jean-Claude, les deux musiciens amateurs ont, en deuxième interprété des musiques variées incitant à la danse.



À souligner que Marcel, à présent membre à part entière du Club, participe aux manifestations avec son accordéon, qui garantit une animation musicale et dansante.

Il convient également de remercier l'équipe de « choc » qui assure au fil des rencontres, la préparation de la salle pour l'accueil des membres, le service pendant le déjeuner ainsi que le rangement après la fête.

À noter également, l'organisation, pour la 2^{ème} année consécutive d'un petit chantier au Club dans le cadre de la journée

citoyenne, sous la responsabilité de l'infatigable Paulette et sa complice Muguette.



Sortie à la ferme-auberge des 3 Fours

En résumé, une année particulièrement riche en activités à la grande satisfaction des membres qui apprécient ces rencontres festives, amicales et détendues.

Notre association vieillit; 30 membres sont plus qu'octogénaires et 7 d'entre eux ont même dépassé les 90 ans. Nous invitons vivement de jeunes retraité(e)s à rejoindre le Club, caractérisé par sa bonne ambiance, sa convivialité, son esprit d'ouverture et... son dynamisme.

Bienvenue à tout nouveau « jeune ou moins jeune retraité(e) » qui souhaiterait devenir membre du Club (cotisation annuelle 15 €) et participer aux différentes activités.

**Renseignements et inscriptions
auprès de la Secrétaire Michèle KOEBERLE
03 89 73 61 52 - E-mail: michele.koeberle@sfr.fr
ou Le Président François HAAS - 03 89 71 80 21**

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Section de Guémar

2018, une année noire qui a décimé la section. Cinq de nos adhérents nous ont quittés. Les effectifs fondent, plus vite que l'arrivée de jeunes. Nous sommes obligés de tirer la sonnette d'alarme.

Nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui voudraient soutenir nos actions, et venir grossir nos rangs.

- Devoir de mémoire dans tous les domaines : Porte-drapeau, cérémonies commémoratives, participation aux différentes activités de la section, et surtout soutenir la section en devenant membre cotisant.
- L'appel est lancé aux Anciens Combattants : Afrique du Nord, Indochine et opérations extérieures. Les personnes civiles peuvent soutenir en parrainant la section par leur cotisation.

Que 2019 soit l'année du « renouveau », le moral est bon, nous tiendrons.



Le président
André NEFF



Les activités de la section en 2018 :

- **Février** : Assemblée générale dans la salle du Club des Retraités
- **Mars** : Repas annuel à la Truite à Illhaeusern
- **Avril** : Assemblée générale d'arrondissement à LIEPVRE
- **Mai** : Cérémonie du 8 mai - rehaussée par la présence des représentants de la 3^{ème} USDIV et des combattants et véhicules d'époque
- **Octobre** : 91^{ème} Congrès et 100^{ème} anniversaire de l'UIACAL à KIRRWILLER
- **Novembre** : Commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Cérémonie au Monument aux Morts avec participation d'enfants et adultes en costumes anciens.

Fête des grands anniversaires en 2018 :

- 28 janvier : WENDLING Brigitte - 97 ans
- 17 mars : GROLLEMUND Joseph - 93 ans
- 22 mars : HELFTER Paul - 91 ans
- 23 mars : GRESSER Jean - 92 ans

Nous ont quittés en 2018 :

- 25 février : PAULUS Henri (notre fidèle porte-drapeau)
- 3 mars : CHABOT Jacques
- 24 avril : RUDINGER Jean Joseph
- 28 mai : GROLLEMUND Joseph
- 17 octobre : GRESSER Jean

Nos ferventes pensées les accompagnent.

Pour tous renseignements et inscription :
M. André NEFF 7 rue du Nord 68970 GUÉMAR
Tél. 03 89 71 88 46 ou 06 88 10 21 41
Messagerie : andreneff@wanadoo.fr

LACIM

Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde

Le groupe local de Guémar de LACIM (fondée en 1968), ONG reconnue d'utilité publique, a vu le jour en 1994. Les sympathisants qui avaient répondu à notre appel sont, presque tous, restés fidèles, soit une trentaine de personnes qui soutiennent les différents programmes d'aide dans le Tiers-Monde.

Au long de ces années d'échange et de correspondance, l'entraide avec des villages d'« Intouchables » en Inde, puis des villages sis en zone sahélienne au sud du Mali, Bancouma puis Sirablo, a porté ses fruits parmi ces populations extrêmement pauvres, peu épargnées par le climat.

Tous nos efforts se portent sur l'éducation des jeunes (garçons et filles), l'alphabétisation des femmes et le développement agricole durable. Tout cela se fait en concertation et avec la participation active et volontaire de la population. Pour la construction, par exemple, d'une école, ou d'un bloc sanitaire, pour la fabrication du compost nécessaire à l'obtention d'un meilleur rendement des récoltes, il faut l'aide et l'implication de tous.

En 2018, le Mali a souffert d'une sécheresse très sévère, qui a compromis les récoltes malgré les semences améliorées utilisées et le compostage rendu inefficace faute d'arrosage. Le groupe Lacim de Guémar a financé la construction d'un bloc douches-WC attenant à la maternité rurale de Siralo. Nous avons également participé à la construction d'une école d'une dizaine de classes à Dougouledji en soutien du groupe Lacim de Seine et Loing. Des subventions obtenues auprès de notre commune de Guémar, de celle de Bergheim et de la chorale Sainte Cécile ainsi que le soutien fidèle de nos adhérents de Guémar, nous ont permis de financer ces réalisations.

Pour 2019, l'objectif est de doter la maternité de Sirablo d'un système d'éclairage par panneaux solaires. Reste à financer ce nouveau besoin, tout en continuant nos actions habituelles plébiscitées par les remerciements chaleureux de nos amis maliens. Tous les projets, toutes les réalisations sont suivies de près par des membres habilités par le conseil d'administration de Lacim qui se rendent une ou deux fois par an sur place (ainsi que nous l'avons fait nous-mêmes à différentes reprises au Mali et en Inde). Pour encourager ces populations à rester vivre dans leur pays plutôt que d'émigrer, les nouveaux membres sont les bienvenus, tout comme les dons qui font l'objet d'un reçu fiscal permettant d'obtenir une réduction d'impôt (66 %).



Comité de Guémar
Responsables locaux : Hélène et Laurent Couzinet
14 faubourg des Vosges 68970 Guémar
Tél. 03 89 71 86 84



ASSOCIATION *Les Bretz' Ailes*



L'association Bretz'Ailes c'est la naissance d'une volonté commune de 4 Guémariennes; celle de soutenir les enfants dans le monde et de favoriser l'insertion des enfants en situation de handicap en France.

L'un des objectifs de l'association est de participer à la course Sénégalaise en 2020. C'est une course à pied caritative, 100 % féminine, au Sénégal, qui associe dépassement de soi et action solidaire auprès des enfants. Sur cinq jours, cinq courses d'une dizaine de kilomètres se terminent dans une école qui pourra bénéficier d'une partie des 184 kg de fournitures scolaires récoltées pour la cause. Ces fournitures sont distribuées de la "main à la main", directement aux enfants, par les participantes.

Nous souhaitons également aider les enfants en situation de handicap: c'est pourquoi nous sommes en partenariat avec l'association Des Mains Des Sourires dont le but est de financer des équipements qui favoriseront l'autonomie et l'épanouissement de ces jeunes.

Notre association est aujourd'hui constituée de huit membres actifs. Quatre « moteurs » sont à l'origine de cette aventure: Carole, Julie, Régine et Valérie, déjà toutes impliquées dans des associations guémariennes.

Carole, Vice présidente de l'association, est le déclencheur de l'aventure! Déjà adepte des courses solidaires en plein désert (motorisée à l'époque – Cap Fémina Aventure 2016) elle a su convaincre ses co-équipières de s'embarquer dans de nouveaux défis.

Julie, présidente, souhaitait défendre et s'engager pour une cause, celle des enfants, tout en réalisant quelque chose de concret. La course lui permettra de donner du sens à ses foulées tout en se dépassant.

Valérie, secrétaire, qui travaille avec des enfants exceptionnels voulait aussi s'investir dans cette cause qui lui tient à cœur, que ce soit au Sénégal ou dans notre région.

Le véritable défi pour Valérie est la course à pied qu'elle démarre tout juste, mais les 50 km de la course sénégalaise ne lui font pas peur!

Régine enfin, trésorière de l'équipe, est de nature altruiste et c'est tout naturellement qu'elle soutient ce projet. Ce challenge sportif et cette aventure humaine vont lui permettre de dépasser ses limites!

Nous constituons une association récente et déjà bien active, en tant qu'organisatrice ou participante à des événements. Vous avez déjà pu nous croiser lors du Salon de l'Utile à l'Agréable à Guémar, lors de rendez-vous de course à pied (DNA de Colmar, course Vignes et Remparts à Ribeauvillé) et même au marché de Noël de Ribeauvillé!

Il y a fort à parier que nos chemins se croiseront encore en cette année 2019 lors de différentes manifestations.

Que l'année 2019 vous donne des Ailes pour réaliser vos rêves.

Nous partageons avec vous notre maxime: Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin!

A très bientôt

L'équipe des Bretz'Ailes: Julie, Carole, Régine et Valérie



LA CHORALE *Sainte Cécile*



Notre chorale, heureusement renforcée par celle d'Illhausern, poursuit sa mission au service des paroissiens de nos deux villages, (messes, mariages, obsèques) et plus largement à celui de la communauté de paroisses du "Bon Pasteur".

C'est ainsi que les choristes ont activement participé:

- ▶ Le 21 avril 2018 à la visite pastorale de notre nouvel archevêque, Mgr Luc RAVEL au sanctuaire des Trois Épis.
- ▶ Le 20 mai 2018 à la cérémonie de confirmation des jeunes du doyenné en l'église de Bergheim.
- ▶ Le 27 mai 2018 à la cérémonie du 60^{ème} anniversaire de la consécration de l'église Saints Pierre et Paul d'Illhausern par Mgr Kratz.
- ▶ Le 30 septembre 2018 à l'animation du pèlerinage traditionnel de la paroisse d'Illhausern à Notre Dame de Neunkirch.
- ▶ Le 21 octobre 2018 à l'animation en ce même lieu de Neunkirch du pèlerinage de la communauté de paroisses du « Bon Pasteur ».
- ▶ Le 2 décembre 2018 à l'animation par des chants traditionnels de Noël au repas offert aux aînés de la commune par notre municipalité.

En raison de l'âge avancé de beaucoup de nos choristes, il serait salutaire pour notre chorale d'accueillir de jeunes membres afin de pérenniser son action. Ils sont tous les bienvenus. Merci par avance.

Le Président Laurent Couzinet



Les faits marquants de 2018

Contrairement aux années précédentes, 2018 fut une année calme, sans gros investissements ni rénovations majeures.

Néanmoins, l'entreprise de ferronnerie THOMAS de Guémar, a installé 2 grilles métalliques ouvragées près de l'orgue Callinet afin de sécuriser son accès et d'envisager ainsi une ouverture plus fréquente de l'église aux paroissiens et aux touristes de passage.

L'ouverture estivale (juillet et août 2018) doit être poursuivie et amplifiée.

Je profite également de la présente occasion pour remercier les acteurs de la journée citoyenne et notamment :

- M. Jean-Claude Guiot et son équipe pour leur excellent travail de rénovation de la chapelle Saint Maximin située sur le chemin de Bergheim, après le pont SNCF. J'invite chacun d'entre vous à redécouvrir ce petit joyau au milieu des champs et des vignes.
- M. Bernard Grollemund pour la fabrication d'un nouveau lutrin (support pour poser les livres des lectures saintes) et la réparation délicate de notre statue en bois de Saint Maximin, Sainte Bernadette à la Grotte a également retrouvé son cierge.

Merci à la Commune pour la fourniture des matériaux

Merci au Père Marc (venu d'Afrique de l'Ouest), qui a présidé la messe d'inauguration des nouveaux locaux festifs de la Canardière, le 14 juillet dernier. 2019 sera l'année de la rénovation de la statue de la Piéta située à côté de l'autel latéral de Saint Maximin

Merci à tous les donateurs qui soutiennent les travaux d'entretien et de restauration de l'église.

Le président
Philippe BOSSERT



Des locaux nouvellement aménagés, plus de 1 800 livres classés par thème et par auteur, un espace convivial, un accueil chaleureux, des conseils pour le choix de vos lectures, une mise à disposition gratuite de livres, plusieurs raisons pour franchir la porte de la Maison des Associations et accéder à notre bibliothèque.

Notre ambition est simple : accueillir de plus en plus de lecteurs de tous âges, car c'est bien de vous tous que dépend le succès de notre espace bibliothèque, qui dispose à présent d'un fond de livres très important et très diversifié. Il suffit de faire le premier pas et de choisir au bon moment, le bon livre qui donnera envie de revenir.

Un large choix vous est proposé :

- Romans, romans policiers, documentaires historiques et littéraires, nouvelles, témoignages, biographie, recettes de cuisine, ouvrages sur les thèmes de la musique, du sport, de la gastronomie, de la décoration, du jardinage, du bricolage, des loisirs créatifs,...
- Romans pour enfants, mangas, albums pour les tout-petits, fables, contes, bandes dessinées, documentaires sur la nature, les animaux, l'histoire, la géographie, le sport, les métiers, les instruments de musique, l'art, les planètes,...

Si la bibliothèque a été inaugurée le 17 novembre, elle avait déjà été investie, pour des ateliers ludiques, par les jeunes guémariens dès le début juillet pour la découverte du violon.

Les enfants ont ensuite fêté l'automne... et l'escargot puis Noël avec la confection de suspensions destinées au sapin.

Sous la houlette des trois bénévoles, Laurence, Maryline et Michèle, et grâce à Rachel Sumi, le violon n'a plus de mystère pour les 14 présents qui ont fabriqué, in fine, un petit banjo. Au tour de l'escargot, pour une douzaine de « convives » de révéler ses mystères et son anatomie avec Cindy.

Et toujours avec Cindy, 24 jeunes guémariens ont écouté l'histoire des boules de Noël puis sont passés aux travaux pratiques. Et pour couronner le tout, le concours de dessin de l'inauguration, a révélé l'imagination débridée des enfants prêts à continuer l'aventure des ateliers ludiques.

Ces ateliers présentent un réel intérêt pour les enfants qui découvrent une histoire servant de base à la partie « bricolage » : « le violon de Nicolas », « l'escargot », « Anton et Lotti » pour les boules de Noël de Goetzenbrück et Meisenthal. Entre les deux phases, un goûter est servi aux enfants.

Permanences :
mardi de 16h à 18h30
mercredi de 10 à 11h30
et chaque 3^{ème} samedi du mois.

Michèle KOEBERLÉ



Le violon de Rachel



Atelier Escargot



Deux compères de la Journée Citoyenne



Les bénévoles :
Anne, Cindy, Laurence, Michèle et Maryline



*Au péri... c'est chouette!
On a des idées plein la tête
Pour amuser les enfants
Les petits et les grands.*

Depuis la rentrée, Marion, Flavie, Ghislaine et Sarah accueillent vos enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et de 16h00 à 18h30.

Des activités ludiques et variées sont proposées pour permettre aux enfants, au travers du jeu, de s'initier à différentes pratiques motrices, artistiques, culturelles... Aucune activité n'est imposée.

Différents espaces sont à leur disposition pour profiter d'un temps de repos et de détente.

Le programme est distribué dans les écoles et est également disponible dans nos locaux. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour plus de renseignements.

Sarah KLEIN - Responsable



- Activités à venir :**
- Ateliers construction
 - Intervention des parents
 - Et bien d'autres



Naissances

LINSIG Manon Amandine.....	24/01/2018
CROCHEZ Alice Geneviève.....	12/03/2018
BRIQUET HARTMANN Lizi Cécile.....	17/05/2018
PERIGNY Manon.....	09/06/2018
AMANN ALMERAS Charlie.....	17/06/2018
COULMANCE KAUFFMANN Lou.....	17/06/2018
STADLER Elena Margot.....	13/07/2018
HILLEBRANDT Lucas Alain Mike.....	30/07/2018
MAHJOURE Nahil.....	06/08/2018
BAUDOUIIN SPUCK Charlotte Lily.....	22/08/2018
KIENTZLER Jules.....	10/09/2018
LOLL Yannaël Armand Claude.....	22/12/2018
TRODOUX Jules Serge Patrick.....	29/12/2018



Mariages

Bernard FREMONT & Aurélie RIESEMANN à Guémar le 3 mai 2018
Benoît LEROY & Anne-Lise FELS à Guémar le 2 juin 2018
Dominique RAPP & Nathalie STOECKLIN à Guémar le 9 juin 2018
Nicolas QUIRIN & Linda NAAS à Guémar le 30 juin 2018

Mariage hors commune

Frédéric FRUMHOLZ & Caroline RAKOWSKI à Woustviller, Moselle, le 12 mai 2018
Michel GALJAC & Evelyne OHLMANN à Frahier et Chatebier, Haute Saône le 16 juin 2018
Sultan NEZIRI & Merve ZENGİN à Ostheim, Haut-Rhin, le 15 décembre 2018
Yves KERN & Leslie CARAGLIO à Tourrettes sur Loup, Alpes Maritimes le 29 décembre 2018



PACS

Bruno LEIBY & Isabelle HEINRICH, le 14 mars 2018
Laurent RODEGHIERO & Sonia SKANDRANI, le 3 avril 2018
Benjamin BAUER & Laetitia HOERTH, le 21 juin 2018
Augustin MARZOLF & Léa ENGLENDER, le 3 juillet 2018
Tevaiatea TEAMO & Anne CHIBOURG, le 1^{er} octobre 2018

Décès

GLUNTZ Pierre.....	12/01/2018
MOESCH Paul.....	22/01/2018
PAULUS Joseph.....	25/02/2018
CHABOT Jacques.....	03/03/2018
RUDINGER Jean.....	23/04/2018
BELLICAM née Engel Jacqueline.....	29/04/2018
GROLLEMUND Joseph.....	28/05/2018
HIPP née Witz Léonie.....	13/09/2018
RIVEILL Eric.....	29/09/2018
SCHICK Robert.....	23/12/2018
RUEF Jean.....	24/12/2018



65 ans

06/01/1954	BRICKERT Lise
03/02/1954	GERHARD Michèle
11/02/1954	KOHLER Yves
20/02/1954	WISS René
27/02/1954	RICHTER Monique
03/03/1954	KEUSCH Nicole
25/03/1954	MARGETYAL Gérard
16/04/1954	BAUMGARTNER Jean-Pierre
12/05/1954	GROLLEMUND Caude
17/05/1954	GLUNTZ Michèle
01/06/1954	COZIEN Brigitte
16/06/1954	FELS Anne-Marie
25/07/1954	KOHLER Georgette
29/07/1954	KIENTZLER Jean-Claude
17/08/1954	TIBI Bruno
26/08/1954	CHRISTMANN Evelyne
13/09/1954	HEGER Annick
04/10/1954	WOTLING Antoine
07/10/1954	JEHL Clément
15/10/1954	UHL Monique
18/10/1954	DOLLE Gérard
27/10/1954	FELS Paul
16/11/1954	BUCKEL Nicole
07/12/1954	THOMANN Patrick

70 ans

25/01/1949	CLAUDON Alain
27/01/1949	GUIOT Marie-Louise
03/02/1949	KOEBERLE Michèle
22/02/1949	ESCRIBANO Joséfa
03/06/1949	PLATZ Angèle
11/07/1949	KROPP Jean Marie
22/07/1949	KOHLER Jean-Jacques
15/09/1949	RICHTER Jean Claude
24/09/1949	SCHNEIDER Claire
27/09/1949	KOHLER Marguerite
28/09/1949	L'HOTE Marcel
10/10/1949	KOEBERLE Vivianne
11/11/1949	HOFER Mathieu
24/11/1949	ZIMMERMANN Eliane
14/12/1949	DE BORTOLI Domenico
29/12/1949	UMBENSTOCK Jean Paul

75 ans

01/02/1944	LALLEMENT Guy
02/08/1944	RAPP Marie-Thérèse
19/08/1944	PLATZ Max
03/09/1944	BAUDOUIIN Francis
24/09/1944	HERRMANN François
12/11/1944	DUTT Alfred
19/12/1944	SPIESS Chantal

80 ans

03/03/1939	BURGET René
05/03/1939	HAAS François
25/05/1939	SCHICK Marlyse
30/05/1939	NEFF André
03/06/1939	WITZ Marie Antoinette
09/08/1939	BRICKERT Claudine
23/08/1939	DUTT Josiane

81 ans

07/01/1938	GROLLEMUND Rolande
20/01/1938	GROLLEMUND Marie-Antoinette
13/03/1938	GROLLEMUND Lucien
20/03/1938	HAAS Paulette
02/05/1938	BECHOUCHE Irma
24/08/1938	NUSSBAUMER Marianne

82 ans

07/02/1937	DEBENATH Raymond
14/03/1937	WENDLING Marie-Thérèse
22/03/1937	KNAPP Hortense
18/06/1937	SENCIER Bernadette
01/08/1937	MAURER Lucienne
04/10/1937	WITZ Alice
06/10/1937	UMBENSTOCK Marie
27/10/1937	WUST Maurice

83 ans

18/01/1936	MAHJOUB Marie-Thérèse
21/04/1936	WENDLING Gérard
23/05/1936	KOEBERLE Suzanne
23/09/1936	DE MICHELI Cosme
24/10/1936	KOEHLER Marie-Madeleine
08/11/1936	EHRHART Marcel
26/11/1936	COUZINET Hélène

84 ans

15/01/1935	HIRN Jeannine
09/07/1935	MACK Marie-Joséphine
12/07/1935	RUEF Huguette
09/08/1935	KELLER Christiane
24/08/1935	WAMBACH Liliane
12/09/1935	GROLLEMUND Auguste
29/09/1935	LEIBY Marguerite
26/11/1935	WEICHEL Claude

85 ans

28/02/1934	UMBENSTOCK Marguerite
01/03/1934	UMBENSTOCK Ernest
01/03/1934	UMBENSTOCK Marcel
04/03/1934	THIBAUT Huguette
14/04/1934	SNETENIAK Juliette
24/08/1934	KOEBERLE Antoine
19/09/1934	WEICHEL Fernande
01/11/1934	LEIBY Etienne
27/12/1934	TARDIEU Jean
30/12/1934	ALCAIDE MENGUAL Sébastien

86 ans

25/02/1933	FERBER Lucie
04/04/1933	VONAU François
23/08/1933	KELLER Gérard

87 ans

06/07/1932	WISS Gabrielle
28/08/1932	WOTLING Auguste
18/11/1932	COUZINET Laurent
28/12/1932	BEYSANG Clément
30/12/1932	SIGWALT Nicole

88 ans

11/01/1931	UHL Marie-Louise
21/01/1931	THIBAUT Raymond
08/06/1931	FRITSCHY Suzanne
13/09/1931	PONTIER Pierre
30/10/1931	FARNY Jeanne
16/11/1931	PONTIER Mireille
16/11/1931	SCHAETZEL Jacqueline

89 ans

16/01/1930	JEHL Antoinette
22/05/1930	HARTMANN Joséphine
16/07/1930	HABERKORN Germaine
27/09/1930	GROLLEMUND Marthe
07/12/1930	MARBACH Mariette

90 ans

14/02/1929	ESTEVE Solange
28/03/1929	NUSSBAUMER Colette
18/08/1929	LEBOUBE Pierre

91 ans

12/01/1928	BARB Anna
10/06/1928	LEIBY Clémence
19/12/1928	GROLLEMUND Fernand

92 ans

16/06/1927	JEHL Marguerite
------------	-----------------

93 ans

20/05/1926	DAHLMANN Bernard
27/05/1926	BIGOT Hélène

97 ans

13/03/1922	WAGNER-MARTIN Madeleine
------------	-------------------------

98 ans

28/01/1921	WENDLING Brigitte
07/02/1921	THEURER Marie-Elise



Noces de Diamant 2018

2 août 1958 - Gérard KELLER & Christiane DUMOULIN
26 décembre 1958 - Ernest UMBENSTOCK & Marie JEH

Noces d'Or 2018

8 novembre 1968
Roger KOEBERLE & Marie-Odile UMBENSTOCK

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

- 07 janvier : Ramassage des sapins par la Commune - Village
- 06 janvier : Concours de Ramsa - A.S.G. - Club house
- 20 janvier : Concours de Ramsa - A.S.G. - Club house
- 22 janvier : Cérémonie de vœux - Municipalité - Salle des Fêtes
- 02 février : Vente de mimosas - LACIM - Devant les commerces
- 16 février : Concert annuel - Société de Musique "Espérance" - Salle des fêtes
- 19 février : Don du Sang - Amicale des donateurs de sang - Salle des fêtes, Guémar
- 27 février : Rétrospective 4^{ème} Journée citoyenne - Salle des fêtes
- 10 mars : Bourse aux vêtements - A.P.E. Les Roseaux - Salle des fêtes
- 21 avril : Ouverture de la Canardière - A.R.C.C. - Site de la Canardière
- 24 avril : Théâtre : Maman et moi et les hommes - CDE/Commune - Salle des Fêtes
- 27 avril : 5^{ème} Journée citoyenne - Commune - Chantiers - Salle des fêtes
- 08 mai : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 - Monument aux Morts - Salle des fêtes
- 12 mai : Concours de Pêche - A.R.C.C. - Site de la Canardière
- 25 mai : Marché aux puces (semi-nocturne) - Amicale des Pompiers - Rues et salle des fêtes
- 15 juin : Pêche en nocturne - Étang de la Canardière
- 21 juin : Fête de la Musique - ALEC - Place de la salle des fêtes
- 23 juin : Messe de la Fête Dieu - Conseil de Fabrique - Église Saint Léger
- 23 juin : Bœuf à la broche - Cercle St Maximin - Site de la Canardière
- 25 juin : Don du Sang - Amicale des Donneurs de Sang - Salle des fêtes Guémar
- 14 juillet : Soirée champêtre à la Canardière - Site de la Canardière
- 15 août : Tournoi de pétanque - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Site de la Canardière
- 17 août : Fête du Jambon - A.S.G. - Place de la salle des fêtes
- 18 août : Fête du Jambon + cortège - A.S.G. - Place SDF et rue Lefebvre
- 22 septembre : Journée "carpes frites" - A.R.C.C. - Site de la Canardière
- 03 octobre : Don du Sang - Amicale des donateurs de sang - Salle des fêtes Illhaeusern
- 06 octobre : Bourse aux vêtements - A.P.E. Les Roseaux - Salle des fêtes
- 13 octobre : Soirée Vin Nouveau - Cercle Saint Maximin - Salle du Cercle
- 03 novembre : Salon de l'utile à l'agréable - Association Bretz'Ailes - Salle des fêtes
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918 - Monument aux morts - Salle des fêtes
- 17 novembre : Bourse aux jouets - A.P.E. Les Roseaux - Salle des fêtes
- 23 novembre : Marché de l'Avent - ALEC - Salle des fêtes
- 01 décembre : Repas de Noël des personnes âgées - Commune - Salle des fêtes
- 04 décembre : Fête de la Saint Nicolas pour les enfants - Commune et APE
- 07 décembre : Fête et bal de la Libération - Monument aux Morts - Salle des fêtes
- 21, 22 décembre : Marché de Noël - Commune - Place de la Mairie

Calendrier consultable sur le site internet de la Ville de Guémar, à l'adresse : www.ville-guemar.fr dans la rubrique manifestations.

*A toutes les associations et sociétés organisatrices,
nous souhaitons plein succès pour leurs manifestations.*

INFORMATIONS et adresses utiles

MAIRIE et AGENCE POSTALE

12, rue du Maréchal Lefebvre
Tél. 03 89 71 83 12 - Fax 03 89 71 83 52
E.mail : commune.guemar@wanadoo.fr
Site Internet : www.ville-guemar.fr
Secrétaire général : Thomas SCHUÉ
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h
+ les mardi et jeudi de 14h à 17h30

NUMÉROS URGENCES

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Chef de Corps : Lionel MAHLER
Tél. 06 89 77 56 90
112 : numéro unique d'appel des urgences en Europe

SUEZ - en cas de rupture de canalisation

N° URGENCE : 0977 429 440

MÉDECINS

Docteur Nicolas FRANÇOIS - généraliste
Pôle médical 13, Rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 58 61 46
Docteur Martine SCHWETTERLE - généraliste
Pôle médical 13, rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 71 86 49

KINÉSITHÉRAPEUTES

Peggy HELFER
Pôle médical - 13, rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 71 86 49

INFIRMIÈRES

Myriam MULLER et Marjorie OUCHENE
Pôle médical 13, rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 71 25 43

DENTISTE

Stefan WILHELM, chirurgien-dentiste
12, Route d'Ilhaeusern - Tél. 03 89 71 85 86

PHARMACIES

Bergheim : Pharmacie du vieux tilleul - 14, route du Vin
Ostheim : Pharmacie des Cigognes - Zone artisanale Birgelsgaerten
Ribeauvillé : Pharmacie du Marché - 3, Pl. de l'Hôtel de Ville
Pharmacie Michel FALLER - 40, Grand' Rue

DON DU SANG

Etablissement Français du Sang de Colmar
Hôpital Louis Pasteur - 6, rue du Hohnack
68000 COLMAR - Tél. 03 89 30 12 60
Amicale des donateurs de sang de Guémar
Président : Frédéric FABRICI - Tél. : 03 89 71 85 50

AMBULANCE GURLY

68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 43 40 40

TAXI GURLY

68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 03 89 43 40 40

TAXI JOSÉ

68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 06 46 84 40 05

MICRO CRÈCHE de TILIO "L'Ami CROCRO"

6, route d'Ilhaeusern - 68970 GUEMAR
Directrice : Gaëlle LYON - Tél. 09 50 11 43 03
Email : lamicrocro@tilio.net - Site Internet : www.tilio.fr

ENSEIGNEMENT

Directeur des Écoles : Denis WEYER
Tél. 03 89 71 89 20
➤ primaire "Les Roseaux" - 12, Rue de la Riedmatt
➤ maternelle - 14, Rue du Nord
E.mail : ecole-les-roseaux-guemar@wanadoo.fr
Site Internet : ecole.guemar.free.fr

C.L.S.H "Les Gribouilles"

Centre de Loisirs sans Hébergement - Accueil périscolaire
Responsable : Sarah KLEIN - Tél. 03 68 89 00 27

MEDIABUS

Passage le 4^{ème} mardi de chaque mois
15h00 - 15h45 : devant l'École Primaire "Les Roseaux"
Site Internet : www.bibliobus.haut-rhin.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ (Com Com)

1, rue Pierre de Coubertin - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 27 10
Président : Umberto STAMILE

DÉCHETTERIE

Rue de l'Industrie - 68150 RIBEAUVILLÉ
Site Internet : www.cc-ribeauville.fr

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DU BON PASTEUR

Paroisse de Guémar
M. le Curé Paul THOMANN - Presbytère de Bergheim
Tél. 03 89 73 63 20 - Fax 03 89 73 32 45
Père Marcel EHRHART
Presbytère de Guémar - Tél. 03 89 71 83 37

TOURISME - Site de la "Canardière"

A.R.C.C. - Association pour la Restauration et la Conservation de la Canardière
B.P. 6 - 12, rue du Mal Lefebvre - 68970 GUEMAR
Président : Bernard SCHNELL - Tél. 06 46 26 86 33

OFFICE de TOURISME du PAYS de RIBEAUVILLÉ et RIQUEWIHR

1, Grand'Rue - 68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 03 89 73 23 23
Site internet : www.ribeauville-riquewihr.com

BANQUE

CCM de la Région de Ribeauvillé
42, route d'Ilhaeusern - 68970 GUEMAR
Tél. 0820 31 00 48

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de Ribeauvillé - 19, rue du 3 Décembre
68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 03 89 73 60 70

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Regroupant le Centre des Impôts et la Perception
1, rue du Stangenweiher - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 23 17

ASSISTANTE SOCIALE - Centre Médico-Social

70, rue du 3 Décembre - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 61 65 - Fax 03 89 73 30 69

BRIGADE VERTE

92, rue du Mal de Lattre de Tassigny - 68390 SOULTZ
Tél. 03 89 74 84 04
Site Internet : www.brigade-verte.fr



Directeur de la publication :

Umberto STAMILE, Maire

Rédaction :

Partie communale :

Municipalité et Commission communication :

Michèle KOEBERLE, Jean-Marie-KROPP, Nadine GRUNDRICH,
Rémy HIRN, Jacky MEYER, Guy LALLEMENT

Partie « Vie associative » : Associations

Crédit photographique

Mairie de Guémar, Associations, Ecole, Péricolaire,
Bernard MENZER, Anne et Guy LALLEMENT,
Laura HAAG, Sébastien MAHLER

Graphisme :

Mise en page, impression AGI Ingersheim
Dépôt légal à parution